5 centimes

La Petite Gironde

JOURNAL REPUBLICAIN REGIONAL

47e ANNEE — N° 16.305

EDITION DU MATIN

5 centimes

MERCREDI 21 FEVRIER 1917

AVEC LES ARMEES BRITANNIQUES

Ce qu'est exactement la bataille de l'Ancre

(De notre envoyé spécial)

Front de l'Ancre, 19 février. — Le mot bataille est trop fort; trop faible, le mot raid. Il faudrait inventer un terme nouveau pour fixer la lente, irrésistible, méthodique pression des Anglais sur les rives de l'Ancre.

Au total, ce qui importe, ce sont les succès; ils se multiplient. Le terrain conquis, des villages tombent. Les prisonniers, ils se chiffrent depuis janvier par plus de deux milliers. Tout cela d'un bel augure pour la grande poussée prochaine.

Connaissez d'abord ce passage de l'Ancre : un rude et sinistre passage d'enfer. Depuis janvier, où j'ai pu le parcourir trois fois, il a changé d'aspect selon le gel, la neige, la boue, mais toujours en pire. La rivière serpente, sinue, se perd en d'étranges méandres, flanquée le plus souvent de marais peu profonds qui bordent ses rives : sol crayeux, couvert d'une argile grasse.

Les artilleries, depuis des mois, battent si fort, en tous sens, le terrain que les entonnoirs, ici, par milliers, ont l'air d'un accident naturel.

Entre Beaumont-Hamel et Lens, un haut contrefort borde l'Ancre (rive droite).

Là s'encochent de sinistres ravins, comme celui qu'on dénomme aussi, souvenir biblique, la vallée de Josaphat. Les villages, amas de ruines, distants de 5 à 6 kilomètres, se terrent au fond des vallons ou s'accrochent aux pentes de ces nombreux mamelons qui caractérisent ici le pays de Picardie.

De molles ondulations aux arêtes moins vives que celles des plateaux rident la terre. Quelques éperons jaillissent, comme la cote 131 ou cette cote 127, au nord de la rivière où s'élèvent les murs hachés de ce qui fut la ferme Billebourt.

Dans l'ensemble, une série de hauteurs concentriques, qu'il faut enlever une à une et où, depuis trois ans, l'ennemi, précautionneux, a accumulé les réseaux de tranchées, les boyaux de communication, les fils de fer et de profonds abris.

Cette défense, dans l'ensemble, a pour mission de barrer la route nord de Bapaume. Nos alliés ont usé, pour progresser, de deux méthodes : encercler les villages à la façon de forteresses, exercer une inexorable pression sur les deux ailes et enlever presque sans coup férir, par fragments, chaque position. Ce fut le succès de Grandcourt où, le matin du 8 février, les troupes britanniques entrèrent sans combat.

Le village de Miraumont est en deux parties : Miraumont même sur la rive droite, et Petit-Miraumont sur la rive gauche, qui forme le bastion avancé de la position principale. Là se concentraient les mitrailleurs en réserve : un vrai fortin.

Au petit jour, le 17, après une préparation d'artillerie, nos alliés attaquèrent les troupes du kronprinz Ruprecht de Bavière, retranchées derrière deux réseaux de tranchées qui s'éventaillaient à 500 mètres de distance autour du village. En profondeur, les tommies atteignirent les lisières de Petit-Miraumont, soit un mille.

De front, le gain de la première heure, maintenu contre toute attaque, s'affirme par 3,400 mètres de tranchées occupées. En d'autre temps, le grand état-major eût signé à cette occasion un bulletin de victoire. Modestes, se réservant pour de plus amples actions, les historiographes officiels du G. H. Q. annoncent un simple succès.

Les prisonniers, en ce moment, atteignent le chiffre de 761, plus 12 officiers. Il ne faut compter, dans cette situation, que les prisonniers valides. De nombreux cadavres jonchent le sol conquis. Plus nombreux, les blessés se dénombrent aux postes de secours.

Les Allemands, à ce sujet, parleront de vaste offensive. Il n'en est rien. Cédant euxmêmes à un tourment d'amour-propre national fort naturel, les correspondants anglais simplifieront peut-être aussi ces épisodes. Il faut voir la réalité.

L'armée en première ligne sur l'Ancre n'a pas eu pour dessein, dans ces attaques locales, de bousculer les défenses allemandes et de tenter une poussée décisive. L'objectif était nettement délimité. Il s'analyse, en résumé, en une correction sérieuse de la ligne de feu. Ce but est atteint. La constance, la sûreté avec laquelle se pratiquent ces attaques sont d'un excellent augure.

TOMMY ARLETT.

Simples Opérations de Sondage

Paris, 20 février. — L'expectative est la note. Les adversaires se tâtent. Ils font les uns et les autres de nombreuses feintes sans s'engager à fond nulle part. Nous avons donc encore à signaler, de la mer du Nord à la Suisse, de petits coups de main, des rencontres de patrouilles, des actions d'artillerie, aucune action réellement importante.

Le radio allemand s'efforce en vain de qualifier pompeusement de garnison la garde du petit poste qu'ils ont réussi à enlever au sud du Transloy et qui, d'après leurs dires, ne se composait que de 30 hommes, et il ajoute non moins pompeusement que ce sont les détachements de choc qui, après la préparation d'artillerie, ont réussi cette entreprise. C'est d'ailleurs la seule opération à l'actif des Allemands.

A leur passif, le tableau est plus beau : raids anglais à l'est d'Armentières et d'Ypres, raids français au nord de Flirey et à l'ouest de Wattwiller.

Les tranchées allemandes ont subi de ce fait des dégâts considérables. Elles en ont également éprouvé du fait de bombardement (et on sait ce que signifie ce mot à l'heure actuelle), à Sailly-Saillisel, à La Bassée, à Messines, à Wytschoote, entre l'Oise et l'Aisne, dans le secteur d'Avocourt et principalement, il y a lieu de le souligner, au nord-ouest de la cote 304.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 20 Février (14 heures)

Actions d'artillerie assez vives entre l'OISE et l'AISNE et dans le secteur d'AVOCOURT.

Au nord de FLIREY et à l'ouest de WATTWILLER, nous avons réussi les coups de main sur les tranchées ennemies et ramené des prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

Du 20 Février (23 heures)

Nos batteries ont bouleversé les tranchées allemandes au NORD-OUEST DE LA COTE 304.

Actions d'artillerie intermittentes sur quelques points du front.

COMMUNIQUÉ ANGLAIS

Du 20 Février (20 heures 30)

Sous la protection d'un violent bombardement qui détruisit entièrement notre tranchée, de forts détachements ennemis, soutenus par des lance-flammes, se sont élancés hier soir à l'assaut d'un de nos petits postes avancés au SUD DU TRANSLOY.

Nous avons pénétré dans les lignes allemandes au cours de la nuit, à l'EST D'ARMENTIERES et à l'EST D'YPRES, occasionnant de graves dégâts.

L'ennemi a fait exploser hier soir, au SUD-OUEST DE WYTSCHOOTE, une mine qui n'a occasionné aucun dégât.

Les tranchées allemandes ont été bombardées avec efficacité au cours de la journée, vers SAILLY-SAILLISEL, LA BASSÉE, MESSINES et WYTSCHOOTE.

EN ANGLETERRE

Le Succès de l'Emprunt anglais

17 milliards 1/2 d'Argent nouveau

Londres, 20 février. — Hier, à la Chambre des communes, M. Bonar Law a déclaré que les sommes souscrites à l'emprunt de guerre s'élèvent au moins à 17 milliards 500 millions de francs d'argent frais, sans tenir compte des versements faits par les banques. Le chiffre des souscriptions reçues le dernier jour de l'emprunt, 17 février, a été si considérable, que deux ou trois cent mille d'entre elles n'ont pu encore être totalisées.

« J'espère, ajouta le ministre, que le résultat final de l'emprunt pourra être annoncé la semaine prochaine. Je puis dire en tout cas que le succès de l'emprunt a dépassé non seulement notre attente, mais même nos plus grandes espérances. »

Londres, 20 février. — A propos de l'emprunt anglais, le « Times », dans son éditorial, écrit :

« C'est un chiffre colossal comme argent nouveau, et nous ne tenons pas compte de la conversion des emprunts précédents et des bons de l'Echiquier. Il ne faut pas oublier que cette souscription étonnante est obtenue du public au moment où nous levons 500 millions d'impôts.

» La nation peut être vraiment fière du résultat de l'emprunt, dont la signification sera comprise du monde entier. Il sera une source légitime de satisfaction pour notre nouveau gouvernement de guerre et renforcera sa position comme un vote de confiance, que le peuple britannique aurait voté à une majorité écrasante. »

Une Révision des Exemptés

La Limite d'Age du Service militaire serait portée à 50 Ans

Londres, 20 février. — Le gouvernement britannique a décidé de réviser les certificats d'exemption de tous les hommes âgés de moins de trente et un ans. Les propositions du gouvernement à cet effet seront soumises à la sanction royale au cours de la réunion du conseil privé qui aura probablement eu lieu aujourd'hui.

Si, comme on le prévoit, le nombre d'hommes susceptibles d'entrer en ligne de combat provenant de cette révision est insuffisant, il se pourrait alors qu'on juge nécessaire de porter la limite d'âge de quarante et un à cinquante ans.

EN ALLEMAGNE

Un Discours de M. Helfferich

La Disette allemande et le Blocus

Amsterdam, 19 février. — Les journaux allemands reproduisent le discours de M. Helfferich devant la commission agricole allemande. Après avoir déclaré que le blocus anglais avait clairement fait comprendre au peuple allemand que le pays ne pouvait être sauvé que par son agriculture, M. Helfferich a ajouté que le même principe s'applique maintenant à l'Angleterre, du fait de l'activité des sous-marins allemands.

M. Helfferich pense que l'agriculture anglaise fera l'impossible pour sauver la situation, mais il prétend qu'elle échouera dans ses efforts.

En ce qui concerne la campagne sous-marine, M. Helfferich a dit : « Nous avons soigneusement étudié la question, et nous avons osé. Nous sommes certains du succès, et nous ne permettrons pas à qui que ce soit de nous arracher cette arme des mains. »

Après avoir demandé un nouvel effort aux fermiers, l'orateur a terminé par ces mots : « La route est encore longue et dure jusqu'à la moisson, et les meilleurs plans économiques pour l'année prochaine, le travail acharné, les sacrifices de nos fermiers en vue de la moisson de cette année ne peuvent écarter de notre esprit l'implacable nécessité où nous sommes de nous contenter de ce que nous possédons actuellement pendant encore quelques mois. »

Rome, 19 février. — Les cordonniers allemands de toutes les grandes villes se sont mis en grève. On signale aussi des grèves d'imprimeurs et d'autres catégories d'ouvriers.

L'Echec du Service civil

Bâle, 20 février. — A la suite de l'appel des Compagnies de tramways de Berlin demandant aux femmes que ces Compagnies secourent de se présenter volontairement pour le service civil, sur 4,000 de ces femmes, 500 seulement se sont annoncées, et 29 ont pu témoigner de qualités utiles.

Collecte des Bijoux

Amsterdam, 20 février. — Le président de la Banque impériale d'Allemagne invite les Allemands et les Allemandes à vendre à la Banque tous leurs objets en or et à faire remettre les diamants et tous les bijoux qu'ils possèdent dans les pays neutres.

Le Charbon anglais en Norvège

Christiania, 20 février. — Les restrictions apportées par l'Angleterre à l'importation du charbon en Norvège ont été rapportées.

Pour assurer la Protection des Américains en Mer

M. WILSON DEMANDERA AU CONGRÈS TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES

Le Président aurait une forte majorité

Paris, 20 février. — C'est probablement le 4 mars qu'aura lieu au Congrès des Etats-Unis, sur la demande du président Wilson, l'importante délibération qu'ont rendue nécessaire les provocations allemandes. Le président demandera au Congrès de voter ce jour-là, qui sera le dernier jour de la session, l'autorisation spéciale permettant à l'administration de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de la vie et des propriétés des Américains en haute mer.

Le président précisera-t-il les mesures qu'il compte prendre ? C'est peu probable. Il demandera sans doute des pouvoirs d'ordre général, et il est évident que c'est d'abord la question de l'armement des navires de commerce qu'il aura à résoudre, armement qui est réclamé déjà par la plus grande partie de l'opinion publique.

On prévoit qu'avant le vote il se produira un débat assez vif. Des députés germanophiles ou même simplement pacifistes essaieront de faire repousser la proposition présidentielle. D'après des informations obtenues auprès de parlementaires américains influents, l'opposition qui se manifestera ainsi n'aura pas gain de cause. Malgré tous ses efforts, la Chambre des représentants votera l'autorisation spéciale, ainsi que le Sénat, à une forte majorité.

Les pouvoirs de la Chambre expirent le 4 mars. Si de nouveaux débats devenaient nécessaires par suite d'événements imprévus, il semble donc que le président aurait à réunir en session extraordinaire la Chambre qui a été élue au mois de novembre dernier, et qui, suivant les usages les plus habituels, ne devrait s'assembler qu'à l'automne prochain.

PREPARATIFS DE GUERRE

New-York, 20 février. — L'amirauté aura bientôt achevé ses plans d'ensemble pour l'armement des paquebots, et l'on pourra commencer à installer des pièces à bord dès que les instructions du gouvernement l'ordonneront.

Les préparatifs de tous genres se poursuivent activement. Le major-général Wood a signé un arrêté ordonnant les exercices d'entraînement pour les membres vétérans du corps d'artillerie au tir contre avions et dirigeables : au service hydrographique, 1,500 cartes de ports ont été établies ou revisées depuis le 3 février, de façon à indiquer la nature des défenses, champs de mines ou barrage de filets d'acier. Des précautions extraordinaires ont été prises pour éviter toute fuite. Les services de garde ont été doublés et l'entrée des bureaux a été interdite à toute personne étrangère au service.

L'arsenal de New-York a été isolé. Tous les fils téléphoniques, à l'exception de ceux allant au bureau du commandant, ont été coupés. On a de même interrompu toutes les communications téléphoniques avec les bâtiments actuellement en chantier dans l'arsenal. Cette mesure aurait été prise après qu'on eut acquis la certitude que certaines fuites s'étaient produites.

LA COLLABORATION D'EDISON

Edison, dont la sécurité est parfaitement assurée, se livre actuellement à des essais sur lesquels on garde naturellement le secret le plus absolu. Un bâtiment isolé, construit au sommet du mont Orange, a été mis à sa disposition. Le grand inventeur vient de procéder à Eagle-Rock à des expériences qui auraient donné, dit-on, des résultats prodigieux.

LES PARTIS POLITIQUES

Washington, 20 février. — Un fait extraordinaire et peut-être sans précédent dans l'histoire des Etats-Unis, est le bouleversement des partis produit par la rupture avec l'Allemagne. On assiste ici au même phénomène qu'en Angleterre : il n'y a plus de démocrates ou de républicains; il y a des partisans de la guerre ou de la paix; il y a les amis des alliés et les agents des Allemands. Les trois quarts des membres du parti républicain sont, à l'heure actuelle, les soutiens les plus ardents du président Wilson alors que, par contre, une moitié du parti démocrate est passée dans l'opposition. Le scrutin dans le Congrès sera le plus étonnant mélange que l'on puisse imaginer. Des députés, qui jamais ne votèrent ensemble, se trouveront réunis et les chefs du même parti se trouveront dans des camps opposés.

L'APPUI DE LA LIGUE POUR LA PAIX

New-York, 20 février. — Le comité exécutif de la Ligue pour renforcer la paix a voté la résolution suivante : « Le comité donne son appui entier au président Wilson pour adopter les mesures énergiques et efficaces qui protégeront nos citoyens, défendront leurs droits sur terre et sur mer, et prépareront la défense du pays. »

LA FLOTTE ENNEMIE INTERNEE

New-York, 20 février. — Voici la répartition des jauges pour les Compagnies allemandes qui ont des navires internés dans les ports américains : Hamburg-Amerika Linie : 233,854 tonneaux; Norddeutscher Lloyd : 179,104 tonneaux; Hansa : 15,146 tonneaux; Deutsche Australische Dampschife Ges : 8,969 tonneaux; Kosmos : 4,756 tonneaux; Unione Austriaca di Navigazione : 19,557 tonneaux.

L'« ORLEANS » ET LE « ROCHESTER » EN MER DEPUIS LE 10 FEVRIER

Paris, 20 février. — Le consignataire des cargos américains « Rochester » et « Orleans » a été avisé télégraphiquement que ces navires étaient partis d'Amérique le 10 février

LE RETOUR DE BERNSTORFF

Londres, 20 février. — Le « Frédéric-VIII » est arrivé à Halifax. Les papiers des passagers ont été examinés par les officiers de l'immigration. Tous ceux du comte Bernstorff et de sa suite ont été jugés satisfaisants. Les officiers ont refusé temporairement leurs passeports à quinze passagers.

LA PROPAGANDE PAR LE CINEMA

New-York, 20 février. — Tous les établissements cinématographiques de l'Union ont été inondés depuis quelque temps de films destinés à rallier les Américains à la cause allemande. C'est ainsi que des agents de l'ambassade allemande fournissaient gratuitement aux entrepreneurs de spectacles cinématographiques des vues habilement truquées de Berlin en temps de guerre, de sensationnels cortèges où figuraient le kaiser et la famille impériale, des assauts victorieux menés par les armées allemandes. Un film avait été particulièrement répandu; il représentait un énorme schutzman (policier allemand), gras à souhait, qui était exhibé sur l'écran avec cette inscription : « Une victime du blocus allemand. »

Cette propagande par le cinéma sera désormais arrêtée. M. William-K. Vanderbilt vient de se mettre à la tête d'une compagnie cinématographique nouvelle qui, sous la direction du grand producteur cinématographique américain Urban, montrera aux Etats-Unis d'autres films que ceux tournés à la gloire de l'Allemagne.

M. Gérard quitte Paris

Paris, 20 février. — M. Gérard, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, et Mme Gérard, ainsi que tout le personnel de l'ambassade, ont quitté Paris ce soir à 9 h. 40 par la gare d'Orsay.

Un train spécial, conduit jusqu'à Irun par un ingénieur de la Compagnie, avait été mis à leur disposition.

M. et Mme Gérard se rendent en Espagne pour s'embarquer soit à Cadix, soit à La Corogne, à bord d'un navire espagnol pour gagner les Etats-Unis.

A leur arrivée à la gare d'Orsay, ils ont été l'objet d'une discrète manifestation de la part des voyageurs qui stationnaient dans le hall.

Bien que l'ambassadeur ait exprimé le désir de quitter Paris incognito « comme un simple particulier qui traverse la France », a-t-il dit, M. Briand, président du conseil, s'était fait cependant représenter par le comte André d'Ormesson, chef adjoint de son cabinet, pour saluer l'ambassadeur à son départ.

M. Sharp, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, était représenté par son fils, M. Sharp, secrétaire d'ambassade; le personnel de l'ambassade des Etats-Unis s'était rendu également à la gare.

Au moment du départ du train, un immense hourra pour les Etats-Unis a retenti, auquel M. Gérard a répondu par le cri de : « Vive la France ! » Penchés à la portière du wagon-salon, l'ambassadeur et Mme Gérard ont salué très gracieusement les nombreuses personnes qui les acclamaient.

Une Protestation de la Suède

Copenhague, 20 février. — Le gouvernement suédois vient de donner des instructions à son ministre à Berlin pour protester contre le torpillage de différents navires suédois et réclamer des indemnités.

Les Evénements de Grèce

LE BLOCUS DE LA GRECE

Paris, 20 février. — Le blocus des ports helléniques, ordonné par les alliés à la suite du guet-apens du 1er décembre, est toujours en vigueur. Les journaux germanophiles d'Athènes, dont l'attitude est plus agressive que jamais, affectent de s'en plaindre amèrement et signalent, de temps à autre, des personnes prétendument mortes de faim.

En réalité, s'il y a une gêne alimentaire dans certaines régions du royaume, il ne paraît pas y avoir de famine à proprement parler. Et l'on s'étonne à bon droit que la Grèce, soumise depuis longtemps au régime du contingentement, ait pu accumuler des stocks de vivres suffisants pour se nourrir pendant deux mois et demi sans importation. Ce détail montre que les calculs des alliés peuvent être mis en défaut.

L'agitation renaissante des ligues de réservistes et le nombre toujours considérable de fusils qui se trouvent cachés dans le pays méritent d'inspirer quelques réflexions.

Comme on s'en aperçoit par le maintien du blocus, le transport des troupes et du matériel vers le Péloponèse, transport qui devait être achevé le 4 février, n'a pas encore pris fin. Des difficultés matérielles s'opposaient, paraît-il, à ce que les engagements pris fussent tenus. Il n'en convient pas moins de se méfier.

Communiqué roumain

Grand quartier-général roumain, 19 février.

Au nord de DORNA-VATRA, sur la frontière ouest de la Moldavie, dans la région montagneuse, située entre les vallées du CACHIN et de LA SUSITA, il n'y a rien à signaler, que de petites actions de patrouilles et un faible bombardement d'artillerie.

Deux reconnaissances ennemies qui tentaient de pénétrer dans nos tranchées immédiatement au nord de la vallée du CACHIN ont été repoussées.

Sur le SERETH, l'artillerie ennemie a bombardé avec plus d'intensité les tranchées russes dans la région des villages de CIUSLEA, MOTILENI, SUSIORBUL et MIHALEA. L'artillerie russe a répondu et a empêché les travaux de fortification ennemis vers CALLIENI, MAXINENI, IOINESTI et MIHALEA.

Sur le DANUBE et jusqu'à la MER NOIRE, calme.

En Mésopotamie

Nouveaux Succès anglais

Londres, 20 février (Communiqué officiel). — Dans l'après-midi du 17 février, sur la rive gauche, au nord du Tigre, nous avons livré un assaut contre la position de Sanna-I-Yat, et nous nous sommes emparés de deux lignes de front, l'une sur une longueur de 350 yards, l'autre sur une longueur de 540 yards.

Une heure plus tard, nous repoussions une forte contre-attaque. Une seconde et forte attaque, survenant demi-heure après, a réussi en partie. Notre droite a été obligée de regagner ses lignes primitives; notre gauche a tenu jusqu'au crépuscule et s'est retirée alors sous la protection d'un barrage d'artillerie.

Nous avons fait de nouveaux progrès à l'ouest de la boucle du Shamran, sur la rive sud du Tigre.

Le Cabinet portugais démissionne

Madrid, 20 février. — Le gouvernement portugais aurait remis sa démission au Président de la République, qui l'aurait acceptée.

La Navigation reprend sur la Seine

Paris, 20 février. — Les premiers convois à destination de la région parisienne ont quitté Rouen dans la matinée d'hier.

La Taxe de Guerre des Théâtres

Paris, 20 février. — M. Viviani, ministre de l'instruction publique, a reçu hier MM. Simyan, ancien ministre; Bizet-Dufaure et Dufrenne, représentant le comité d'initiative des théâtres. M. Bizet-Dufaure a remis au ministre un état des recettes de certains théâtres de Paris et de province, et a appelé la bienveillante attention de M. Viviani sur la baisse des recettes dans tous les établissements, sans exception, depuis l'application de la taxe. Cette taxe, M. Bizet-Dufaure, sans en demander la suppression, a exprimé l'avis qu'on pourrait la remanier et l'appliquer de façon plus équitable si on ne veut voir à brève échéance la disparition d'un grand nombre d'établissements, théâtres et music-halls de Paris et de province.

A leur tour, MM. Symian et Defrenne ont plaidé, toujours au point de vue de la taxe, la cause des petits établissements.

Le ministre a promis d'étudier très attentivement la question.

Dépêches de la Nuit

UN MEMORANDUM des États-Unis à l'Autriche

VIENNE SE SOLIDARISE AVEC BERLIN

Zurich, 20 février. — M. Penfield, ambassadeur des Etats-Unis à Vienne, a remis aujourd'hui au ministère des affaires étrangères un mémorandum ainsi conçu :

Par sa Note du 9 décembre 1915, relative à l'affaire de l' « Ancona », le gouvernement américain a exposé sa manière de voir et a arrêté son attitude concernant l'activité des sous-marins dans la guerre sous-marine. Cette manière de voir a déjà été exposée précédemment avec clarté au gouvernement impérial allemand. Le gouvernement américain croyait que le gouvernement impérial et royal avait dû en recevoir déjà communication.

Par la Note du 14 décembre 1915, le gouvernement impérial et royal avait répondu en déclarant qu'il ne connaissait pas suffisamment l'échange de vues qui avait eu lieu entre les Etats-Unis et l'Allemagne et qu'il n'était pas d'avis que, même la connaissance complète des détails de l'affaire de l' « Ancona » l'autorisât à se faire un jugement suffisant, les questions soulevées par cette affaire étant d'autre nature.

Le gouvernement impérial et royal déclarait malgré cela, dans sa Note du 29 décembre, en réponse à la Note de l'ambassade américaine du 21 décembre 1915, ce qui suit : « Pour ce qui a trait aux principes exposés dans votre très estimée Note, notamment que des navires privés ennemis ne doivent pas être détruits avant que les passagers aient été mis en sécurité, à condition qu'ils ne prennent pas la fuite et qu'ils n'opposent pas de résistance, le gouvernement impérial et royal ne peut qu'approuver dans les lignes générales cette conception du gouvernement américain. »

En outre, le gouvernement austro-hongrois a déclaré, lors du torpillage du « Persia », en janvier 1916, que malgré qu'il ne fût pas encore en possession de renseignements exacts sur cette affaire, il maintenait sa manière de voir qu'il avait déjà exposée lors de l'affaire de l' « Ancona », et que cette manière de voir dicterait sa conduite dans le cas où l'acte démontrerait que l'Autriche-Hongrie devait supporter la responsabilité de cette affaire.

En même temps que le gouvernement allemand faisait connaître son point de vue en 1916, le gouvernement austro-hongrois déclarait que les navires marchands armés de canons perdaient de ce fait, dans tous les cas, le caractère de bâtiments paisibles et que, en conséquence, les forces navales austro-hongroises avaient reçu ordre de traiter ces navires comme bâtiments de guerre.

Par suite de ces déclarations, des bateaux, sur lesquels se trouvaient des citoyens américains, ont été coulés dans la Méditerranée, probablement par des sous-marins austro-hongrois. Quelques-uns de ces bateaux, parmi lesquels les vapeurs anglais « Secundo » et « Welch-Prinz », ont été torpillés sans avertissement par des sous-marins battant pavillon austro-hongrois. L'ambassadeur américain à Vienne a demandé des explications sur ces cas, mais sans obtenir jusqu'à présent aucune réponse.

En même temps que la Note allemande du 31 janvier délimitait les régions côtières des pays de l'Entente à considérer comme dangereuses par suite de la présence de sous-marins, le gouvernement austro-hongrois faisait savoir que l'Autriche-Hongrie et ses alliés avaient résolu d'interdire par tous les moyens la navigation à l'intérieur de la zone prohibée.

On serait donc en droit de conclure qu'un changement, plus ou moins important, a été apporté à l'assurance donnée lors de l'affaire de l' « Ancona », et renouvelée à l'occasion de l'incident du « Persia », assurance qui, dans ses grandes lignes, est pareille à celle que contient la Note du gouvernement allemand en date du 4 mai 1916, et qui stipule : « Conformément aux principes généraux du droit des gens sur les saisies, perquisitions et destruction des navires marchands, les navires de cette espèce ne seront coulés ni à l'intérieur ni à l'extérieur des parties de la mer déclarées zone de guerre sans avertissement et sauvetage des passagers et de l'équipage, sauf pourtant au cas de fuite ou de résistance de la part de ces navires. »

Cette assurance, en effet, aurait été plus ou moins modifiée par les déclarations du gouvernement austro-hongrois les 10 décembre 1916 et 31 janvier 1917.

En conséquence, et étant donné que le gouvernement des Etats-Unis ne peut être clairement renseigné sur la signification et les suites de ces déclarations, notamment de la dernière en date, il exprime le désir d'obtenir pleines précisions et certitudes sur la manière de voir du gouvernement impérial et royal en ce qui concerne la conduite de la guerre sous-marine. Il souhaite notamment de savoir si les assurances, données lors des affaires de l' « Ancona » et du « Persia », doivent être considérées comme ayant subi des modifications ou comme ayant été annulées.

Zurich, 20 février. — On apprend de Vienne que le ministère des affaires étrangères va soumettre le Memorandum des Etats-Unis à une étude approfondie en se plaçant sur le terrain du droit des gens et qu'une réponse sera ensuite communiquée.

AUX TRAVAILLEURS DE LA TERRE

SEMEZ DU BLÉ ! cela deviendra la Moisson de la Victoire

Paris, 20 février. — Un Comité comprenant diverses personnalités du monde politique et agricole adresse à la population française l'appel suivant :

A tous les Français, à toutes les Françaises de nos campagnes

Vous avez fourni, depuis plus de deux ans, un effort immense. Privés de vos meilleurs compagnons, dépourvus d'une grande partie de vos moyens, vous avez, par un travail acharné, triomphé de tous les obstacles, accompli un véritable miracle d'énergie française pour que rien ne manque à nos héroïques soldats et à la population tout entière.

A l'heure où l'achat à l'étranger du complément nécessaire à l'approvisionnement national peut devenir plus difficile, à l'heure où le gouvernement a jugé juste et légitime de relever le prix du blé et demandé au Parlement que chaque quintal de la prochaine récolte puisse rapporter au producteur une moyenne de 40 francs, vous redoublerez d'efforts pour tirer de notre admirable sol toutes les ressources qu'il peut contenir.

En semant partout où vous le pourrez, autant que vous le pourrez, songez que vous remplissez le devoir le plus haut de défense nationale; dites-vous que les semailles de printemps 1917 préparent la moisson de la victoire.

Déjà vos frères de travail des classes 1888 et 1889, que le gouvernement vient de mobiliser à la terre, vous reviennent. Ils vous portent le tribut de reconnaissance de la France qui se bat pour ceux qui la nourrissent. Ils vous disent de poursuivre votre rude tâche sans défaillance jusqu'au bout. Confondus avec eux, dans un suprême effort, vous montrerez au monde que l'armée des travailleurs de la terre ne fait qu'un avec celle qui défend si glorieusement le sol de la patrie.

Votre nom, paysans et paysannes de France, prendra place dans l'histoire à côté du nom de vos défenseurs et, devant vous comme devant eux, s'inclineront les générations à venir. A l'œuvre donc de toutes vos énergies. Vous travaillez pour la victoire et la paix françaises.

Le pays a confiance en vous. Le pays compte sur vous.

J. MELINE, ancien président du conseil, ancien ministre de l'agriculture; Em. LOUBET, ancien président de la République, président de la Société nationale d'Encouragement à l'agriculture; M. CLEMENTEL, ministre de l'agriculture; VIGER, président de la Fédération nationale de la Mutualité et de la Coopération agricoles; GOMOT, président du groupe agricole du Sénat; J. DEVELLE, président de l'Académie d'agriculture de France; Em. PLUCHET, président de la Société des agriculteurs de France; TISSERAND, président de la Société des viticulteurs de France; Fernand DAVID, président de la Commission d'agriculture de la Chambre des députés.

LE CONFLIT germano-américain

LE PROCHAIN MESSAGE DE M. WILSON

New-York, 20 février. — Le président Wilson tient déjà tout préparé le texte de son message au Congrès, pour en obtenir plus de pouvoir, et il est prêt à l'expédier de façon que le Congrès actuel puisse lui garantir l'autorité nécessaire avant de s'ajourner, lui permettant ainsi d'agir en toute circonstance, même si la crise venait à le surprendre pendant le congé des Chambres.

L'ESPAGNE ET L'AUTRICHE

Zurich, 20 février. — La diplomatie autrichienne dépense en ce moment la plus grande activité auprès de la diplomatie espagnole pour arriver à l'établissement d'un compromis vis-à-vis des Etats-Unis.

Dans les milieux gouvernementaux espagnols, les démarches de l'Autriche-Hongrie ont rencontré d'autant moins de succès ces jours-ci qu'il ne fait de doute pour personne que c'est à l'instigation du kaiser que l'archiduc Frédéric d'Autriche a été relevé de son commandement. Or, l'archiduc Frédéric est le frère de la reine-mère Christine. Et cela explique le mauvais effet produit à Madrid par sa brusque disgrâce.

Le Blocus

SAGE PRECAUTION

Rio-Janeiro, 20 février. — Nous avons annoncé les représentations du ministre du Brésil à Berlin concernant les navires brésiliens voguant dans la direction de la zone du blocus. Le gouvernement de Rio insiste sur ce point qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle Note, mais seulement qu'il porte à la connaissance de l'Allemagne la position de la route suivie par les vapeurs brésiliens afin que le gouvernement allemand ne puisse pas plus tard alléguer en sa faveur l'ignorance ou une confusion avec d'autres navires.

LA NAVIGATION ITALIENNE CONTINUE

Rome, 20 février. — Du 15 au 17 février inclus, quatorze transatlantiques sont arrivés à Naples et à Gênes, chargés de céréales, de charbon et de marchandises. Dix autres vapeurs, les 18 et 19 février, sont entrés dans d'autres ports italiens, et on peut dire qu'en général la navigation de port à port continue normalement.

Communiqué russe

Pétrograd, 20 février.

Un Echec allemand

Front occidental : Dans la région de SLAVENTINE, au nord-ouest de Podgaitze, l'ennemi, fort d'environ un bataillon, a attaqué notre position en colonnes épaisses. Nos feux concentrés l'ont contraint à regagner ses retranchements.

Front de Roumanie et front du Caucase : Fusillade et reconnaissance d'éclaireurs.

Aviation : Dans la région de SMORGONI, au cours des 18 et 19 février, nos pilotes ont eu avec l'ennemi toute une série de rencontres heureuses. Un de nos avions, piloté par le sous-lieutenant Tomson, a engagé une lutte acharnée avec deux avions allemands qu'il a forcés à regagner leurs lignes.

Mer Noire : Un de nos sous-marins a coulé, près du Bosphore, un vapeur et huit goélettes à voiles.

La Guerre aérienne

Un Avion boche descendu

Paris, 20 février (officiel). — **Un avion allemand a été abattu par le tir de nos canons spéciaux au sud de Cernay.**

Communiqué italien

Rome, 20 février.

Attaque ennemie repoussée

Sur le plateau d'Asiago, dans la nuit de lundi à mardi, un fort détachement ennemi est sorti d'une galerie creusée dans la neige, et a pénétré dans un de nos retranchements, près de Casara-Zetio-Pastorile. Après un corps à corps violent, il a été repoussé en subissant des pertes sensibles et en laissant quelques prisonniers entre nos mains.

Dans la journée d'hier, nous avons de nouveau bombardé avec efficacité la gare de Tarvis.

Sur le reste du front, lutte d'artillerie, plus intense dans la zone à l'est de Gorizia et sur le Carso.

L'ANNIVERSAIRE de l'Attaque de Verdun

Une Adresse de Belfast à M. Briand

Paris, 20 février. — M. Briand, président du conseil, a reçu du lord-maire de Belfast le télégramme suivant :

Belfast, 19 février. — De la part des citoyens de la capitale commerciale d'Irlande, je félicite la nation française sur l'anniversaire de la défaite de la première grande attaque allemande contre Verdun. L'invincibilité des troupes de la République prouvée en repoussant l'ennemi a été une crise mémorable dans la guerre et elle est un bon augure d'une victoire complète et à bonne heure.

James JOHNSTON.

M. Briand a répondu :

Très sensible aux félicitations que vous avez bien voulu me faire parvenir à l'occasion de l'anniversaire de l'attaque allemande contre Verdun, et vous remercie de la sympathie témoignée dans cette circonstance aux armées de la République, qui, conscientes de combattre pour la liberté du monde en même temps qu'elles luttent pour la défense du sol national, sont fières d'avoir à leurs côtés les vaillantes armées du Royaume-Uni, parmi lesquelles les troupes irlandaises se montrant dignes de leurs illustres traditions de bravoure et de gloire. Unis dans une étroite collaboration, les soldats de la France et du Royaume-Uni, avec l'aide de leurs loyaux alliés, recueilleront bientôt les fruits de leur ténacité et de leur héroïsme.

BRIAND

La Reconstitution des Régions envahies

Paris, 20 février. — M. Briand, président du conseil, vient de décider la réorganisation du comité interministériel pour la reconstitution des régions envahies.

Le comité est placé sous la présidence du garde des sceaux.

M. Bissolati en France

A PARIS

Paris, 20 février. — M. Bissolati, ministre sans portefeuille d'Italie, est rentré à Paris. L'homme d'Etat italien a déclaré qu'il regrettait d'être tenu à la plus grande discrétion sur ce qu'il avait vu dans la zone des armées; il n'a pas caché, pourtant, le plaisir et la fierté qu'il avait éprouvés en recevant la belle distinction militaire française, et l'admiration et le sentiment de confiance qu'avait renforcés en lui la vue des superbes soldats qui gardent la Lorraine.

A VERDUN

Paris, 20 février. — MM. Bissolati et A. Thomas, continuant leur voyage au front, sont arrivés à Verdun dans la nuit du 18 au 19 février. Dans la matinée du 19, ils ont visité le fort de Douaumont. Le commandant du fort a fait visiter à M. Bissolati les souterrains où se trouve le matériel de guerre abandonné par les Allemands lors de la dernière offensive des Français. Il lui a fait voir également la coupole du fort portant un canon de gros calibre, qui est maintenant tourné contre les Allemands.

M. Bissolati a été très impressionné par l'aspect du champ de bataille. Il est allé ensuite dans la cantine du fort, où les poilus français lui ont offert du « pinard », et avec lesquels il a bu à la victoire française.

A midi, MM. Bissolati et Thomas ont déjeuné avec le commandant de la place de Verdun et tout son état-major. Des toasts chaleureux ont été échangés.

Dans l'après-midi, MM. Bissolati et Thomas ont continué la visite du front. Le soir, ils ont dîné au quartier général de l'armée de Verdun.

MM. Bissolati et Thomas sont rentrés ce matin à Paris. Le ministre italien repartira demain pour visiter successivement les fronts anglais et belge.

A L'OFFICIEL

La Visite des Exemptés et Réformés

Paris, 20 février. — Le « Journal officiel » publie la loi relative à la visite, par les commissions spéciales de réforme, des exemptés et des réformés.

Nominations Judiciaires

Paris, 20 février. — Sont nommés :

Procureur de la République à Bordeaux, M. Tortat, juge d'instruction au tribunal de la Seine.

Procureur de la République à Lunéville, M. Raisin, procureur de la République à Saint-Flour.

Procureur de la République à Saint-Flour, M. Brunier, substitut du procureur de la République à Orléans.

Tirages financiers

DU 20 FEVRIER

VILLE DE PARIS 1910 (3 %)

Le numéro 218.925 gagne 100,000 francs.

Le numéro 98,072 gagne 10,000 francs.

Les 50 numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

472,311	204,894	267,684	253,130	341,594	201,87[illegible]
143,561	205,343	27,822	260,660	195,268	316,84[illegible]
519,292	87,097	35,758	368,371	137,378	203,2[illegible]
60,332	270,888	588,674	241,569	354,083	60,17[illegible]
492,553	232,884	332,264	283,149	215,170	585,79[illegible]
425,044	451,849	429,836	28,710	376,862	134,00[illegible]
106,051	588,540	46,741	44,114	375,297	47,59[illegible]
582,817	12,860	41,036	458,696	328,171	583,00[illegible]
597,383	453,360	303,713	369,487	475,352	591,09[illegible]
	332,786	195,883	144,513	483,363	

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 21 février 1917

(81)

Le Martyre d'un Policier

Par JULES DE GASTYNE

TROISIEME PARTIE

Le Mystère des Champs-Elysées

X

L'Aventure d'André

Ce cri déchirant, jeté par André, avait renoublé toutes mes craintes. Je redoutais tout maintenant; mais, comme lui, je voulais tout savoir, boire le calice jusqu'à la lie!

Et je le laissai parler.

— Oui, il eût mieux valu, reprit-il, que je demeurasse jusqu'à la fin de mes jours sur mon lit de douleurs!

» A cette idée, que je ne voulais pas admettre pourtant, malgré tout, que Ninette pouvait en aimer un autre et ne plus m'aimer, moi, pouvait avoir oublié nos serments, et que son sourire surtout, ce divin sourire au souvenir duquel mon âme entière s'épanouissait, serait adressé à un rival, à cette idée, dis-je, tout mon être se révoltait. J'avais des envies folles de crier, de me briser la tête contre les murs, puis la réaction se faisait, et je demeurais dans un état d'hébétude et d'anéantissement.

» Et je restai ainsi jusqu'à ce qu'un soir l'homme à la figure rasée vînt avec sa face mielleuse, cette face que j'aurais voulu écraser sous les gifles et déchirer avec mes ongles, vînt me dire, souriant toujours :

» — Ils sont ensemble... Venez !

» En entendant ces mots effroyables : « ils » sont ensemble », je fis sur ma couche un bond effrayant.

» Je m'y étais étendu tout habillé.

» Je courus à l'homme, je lui saisis les mains à les briser en criant :

» — Tu mens, misérable, tu mens !

» Il ne parut surpris ni de ma fureur ni de ma protestation, et n'en fut pas le moins du monde impressionné.

» Il se borna à me répondre de sa voix tranquille :

» — Venez ! Vous verrez !

» Il ne semblait pas se rendre compte, le misérable, de l'effet produit sur moi par ses paroles. Il n'avait pas l'air de savoir qu'il me brisait le cœur, me déchirait l'âme, qu'il me tuait, en un mot, qu'il me tuait !

» Et je ne cessais de me répéter, tout en m'apprêtant à partir, à accompagner le gredin :

» — Avec un autre ! Elle est avec un autre !

» Pendant qu'une voix criait en moi : « Ce » n'est pas vrai ! »

» Et, malgré tout, j'étais pris d'une envie folle, à laquelle il ne m'était pas possible de résister, d'aller où il me disait, de m'assurer par moi-même si ce qu'il m'annonçait était vrai.

» Ah ! dans quel état j'étais ! Comment l'exprimer ! Il n'est pas de mots capables de le rendre.

— Je m'en rends compte, mon ami, murmurai-je sourdement. Je comprends ce que vous avez dû souffrir.

— Personne ne peut le savoir, car personne peut-être n'a aimé comme j'aimais Ninette, ma Ninette !

André venait de dire encore : « aimait »... Il ne l'aimait donc plus, et avait-il reconnu vraiment que ce qu'on lui disait était la vérité ?

Comme le pauvre amoureux, je ne saurais rendre ce que j'éprouvais à cette pensée. Ma fille était-elle donc perdue, définitivement perdue ?

J'attendis qu'André reprît son récit, sans avoir la force de le lui demander.

Après un instant de silence, le jeune homme poursuivit :

— Sans s'émouvoir de la douleur qu'il voyait contracter mes traits, mon guide attendait paisiblement que je fusse disposé à le suivre.

» Et quand il m'eut vu prendre mon chapeau, il me dit de sa voix doucereuse, qui m'horripilait et m'aurait fait jeter des cris :

» — Vous serez bientôt fixé. Ce n'est pas loin !

» Il me fit longer des couloirs, traverser une cour, franchir une porte cochère, monter dans une voiture attendant dehors, et je faisais tout cela machinalement, sans m'en rendre compte, comme si j'avais été en état de somnambulisme.

» Puis la voiture se mit en marche, et nous parcourûmes dans l'obscurité, car nous étions hors de Paris, et la route n'était éclairée que par le reflet des lanternes de la voiture, une distance que je ne saurais définir.

» Ensuite la voiture s'arrêta. Ce n'était pas un fiacre, mais une voiture particulière, conduite par un cheval de prix. Je l'avais déjà remarqué.

» Au moment où, sur l'invitation de mon conducteur, j'allais descendre, je me tournai vers lui pour demander :

» — Mais pourquoi faites-vous cela ? Quel plaisir avez-vous à me torturer ?

» — Pour tuer en vous un amour indigne, je vous l'ai dit.

» — Vous n'y réussirez pas !

» — Venez ! Nous sommes arrivés... Vous allez la voir !

» — Avec un autre !

» Il ne me répondit pas. Il dit quelques mots à voix basse au cocher, qui alla se ranger un peu à l'écart; puis, sortant de sa poche une petite clef, il ouvrit sans bruit la porte devant laquelle nous nous trouvions, puis, à voix basse, d'un air mystérieux, il m'invita à entrer en me recommandant :

» — Surtout, pas de bruit ! Nous pourrions les effaroucher...

» Effaroucher les tourtereaux ! Ce mot, qui me représenta à l'esprit cette image de tourtereaux surpris, me fit un mal affreux.

» Je commençais à croire que l'homme ne me mentait pas. Etait-ce donc vrai que j'allais la voir, la voir près d'un autre, celle que j'aimais plus que la vie, qui était pour moi plus douce que la lumière, plus pure que le ciel bleu ! dans les yeux de qui j'avais lu tant de tendresse, tant d'affection !

» Ce n'était donc, tout cela, que dissimulation, mensonge ? Mensonges, les regards si aimants ! Mensonges, les serments semblant partir du cœur, et les promesses, et les rêves !

» Je n'y croyais pas encore. Je ne voulais pas y croire. Je me débattais dans une sorte de démence.

» Mais, à ce moment, je vis mon conducteur se livrer à une occupation singulière. Il m'avait quitté, et, en marchant sur la pointe des pieds, il s'était avancé au pied d'une maison que nous avions devant nous, située au fond d'un jardin, et dont les fenêtres laissaient filtrer des rayons lumineux à travers les raies des persiennes.

» Je restai un moment seul à quelques pas de cette maison, me demandant ce qui allait se passer, si c'était là que j'allais la voir, ne sachant que penser, et si transi d'émotion qu'il me semblait que mon cœur allait cesser de battre tout à coup.

» L'homme sortit de l'ombre où il s'était plongé, et me dit :

» — Avancez !

» Je lui obéis machinalement, et il me montra une échelle qu'il venait d'installer le long du mur.

» — Montez là, et vous verrez !

» Je ne montai pas, je grimpai, je grimpai d'un élan, tant j'avais hâte d'être fixé.

» Et quand je fus en haut, ce n'est pas un cri, mais un hurlement que m'arracha le spectacle imprévu.

» Et je roulai au pied de l'échelle, presque sans connaissance.

» Mon guide s'était précipité vers moi en me demandant :

» — Eh bien ! vous avez vu ?

» Ah ! j'étais bien en état de lui répondre ! Je lui jetai à la face toutes les injures que je pus trouver ! Je le traitai de bandit, de lâche, de misérable !

» Mais tous mes outrages ne lui arrachaient que des sourires gouailleurs.

» Il semblait s'amuser de ma fureur.

En entendant ces mots, je ne pus contenir l'angoisse dont j'étais oppressé. Je demandai à André :

— Mais qu'avez-vous donc vu ?

Il me regarda d'un air égaré, comme s'il avait oublié que j'étais là, qu'il parlait devant le père de celle qu'il accusait.

— Ce que j'ai vu ? Ce que j'ai vu ? Elle, Ninette, dans une chambre luxueusement meublée, avec des soies, des dentelles, des velours, des dorures, des richesses entrevues d'un coup d'œil, et parmi ces splendeurs, elle dormait sur les genoux d'un homme. Oh ! la vision de splendeur et de cauchemar tout à la fois ! Elle ne m'avait jamais paru si belle, si blanche et si pure. Elle me faisait horreur ! Je la voyais très bien. Elle avait les yeux fermés. Elle dormait paisiblement. Elle semblait enveloppée de douceur. Quelle paix en ses yeux clos ! Mais quel tumulte en mon âme ! Si je n'avais pas été, pour ainsi dire, assommé par cette vue, j'aurais saisi les persiennes à demi ouvertes, sans doute pour que je voie mieux. Je les aurais arrachées et, brisant les vitres, je me serais précipité dans la chambre.

» Le coup avait été trop rude... Mais la vision restait devant mes yeux, et elle y restera toujours ! Lui, je ne le voyais pas. Il m'apparaissait de dos. Je ne pourrais dire ni qui il est, ni s'il est vieux, ni s'il est jeune, ni s'il est beau, mais il devait être heureux, car il était aimé, et celle dont il était aimé reposait sur ses genoux, ivre de volupté sans doute, ivre de volupté, comprenez-vous ? cria le malheureux garçon, dont la douleur me faisait mal.

Je l'avais laissé parler sans l'interrompre, tout à sa déception, tout à sa rage. Il semblait, du reste, incapable d'entendre ou de comprendre quoi que ce fût.

» Mais quand je le jugeai un peu calmé, je lui dis :

— C'est de la comédie !

Il me fixa d'un air hébété.

— De la comédie !

— Oui, ce spectacle qu'on vous a montré !

— Eh bien !

— Il avait été préparé pour vous.

— Préparé pour moi ?

— Mais oui, pour vous détacher de ma fille, pour vous faire croire qu'elle vous trompait.

Il eut un geste effrayant.

— Oh ! si je croyais cela !

— Mais oui, dis-je, on l'avait endormi.

— Est-ce possible !

— Vous ne l'avez pas vue remuer ?

— Non.

— On l'avait endormie, répétai-je.

(A suivre.)

Les Evénements de Grèce

Une Démarche des Ministres alliés auprès du Gouvernement grec

Athènes, 20 février. — La presse grecque publié hier le communiqué suivant :

« Le ministre de France s'est réuni cet après-midi chez le président du Conseil. M. Guillemin a attiré très sérieusement l'attention de M. Lembros sur les conséquences fâcheuses que pourraient avoir, d'une part, la continuation de la campagne d'attaques violentes et calomnieuses dirigées par certains journaux contre l'Entente et tout spécialement contre la France et, d'autre part, l'exécution incomplète des conditions formulées dans l'ultimatum de l'Entente et acceptées par le gouvernement hellénique. »

D'autre part, une démarche analogue ayant été effectuée auprès du gouvernement grec par le ministre d'Angleterre, le bureau de la presse a fait paraître une note officieuse ainsi conçue :

« La conversation d'hier entre sir Francis Elliott et le président du Conseil constitue la suite d'une démarche inaugurée par M. Guillemin et que continueront le comte Boldari et le prince Demidoff. Cette démarche vise l'appel de l'attention du gouvernement sur l'exécution incomplète des conditions de l'ultimatum d'après la manière de voir des alliés, bien entendu, et conformément au communiqué du ministre de France. »

Sur la Bidassoa

Inauguration du Pont international

Madrid, 20 février. — Un télégramme d'Irun annonce que l'inauguration du nouveau pont international sur la Bidassoa a eu lieu cette après-midi.

Le gouverneur de Saint-Sébastien présidait la cérémonie.

Des discours empreints de la plus grande cordialité ont été prononcés par les représentants français et espagnols.

Une Carte de Légitimation pour les Voyageurs de Commerce

Paris, 20 février. — Les différents groupements, Associations ou Syndicats de voyageurs et représentants de commerce et d'industrie ont décidé, d'un commun accord, de demander l'appui de toutes les Chambres de commerce françaises pour obtenir la création d'une « carte de légitimation » dont chaque membre de la corporation devrait être obligatoirement muni.

Cette carte, établie dans un modèle unique, et valable dans tous les pays, serait délivrée à l'intéressé par la Chambre de commerce française dans le ressort de laquelle, soit en France, soit dans les colonies, soit à l'étranger, se trouve la maison pour laquelle il voyage ou qu'il représente et devrait être renouvelée chaque année.

Elle porterait la photographie, le signalement et la signature du représentant ou voyageur, la signature du chef de la maison à laquelle il appartient et celle d'un membre de la Chambre de commerce délégué à cet effet et serait revêtue du visa de la préfecture, de la mairie ou du commissariat de police « pour certification matérielle » de la signature du titulaire.

Sur cette carte de légitimation, véritable carte d'identité, seraient imprimées les couleurs françaises, de telle sorte que sa simple présentation indiquerait la qualité de Français du titulaire.

Dans l'esprit des promoteurs de cette création, l'établissement d'une carte analogue devrait être prévu aux traités de commerce dont la conclusion suivra la guerre, carte qui par les couleurs dont elle serait marquée révélerait immédiatement la nationalité de son porteur. C'est d'ailleurs principalement pour empêcher de déloyaux agissements et en même temps pour faire reconnaître plus facilement les représentants et voyageurs allemands, qui n'attendent que la paix pour se répandre à travers le monde que les groupements intéressés sollicitent des pouvoirs publics la création de cette carte.

De très nombreuses réponses des Chambres de commerce françaises leur sont déjà parvenues; toutes se prononcent nettement en faveur de la création de la carte de légitimation.

BORDEAUX

12

Il y a un an

21 FEVRIER 1916

Un zeppelin en marche, de Sainte-Menehould vers le sud, a été abattu par la section d'autos-canons de Revigny. Traversé par un obus incendiaire, il est tombé en flammes aux environs de Brabant-le-Roi.

La Matinée des Orphelins de l'Armée

LA REVUE. — LES OMBRES

La matinée à laquelle le Comité girondin de protection des orphelins de l'armée nous avait conviés mardi au Français a été une fête du cœur et de l'esprit, une fête d'art pour tous. Le succès, le plus chaleureux et le plus loyal, était dû à l'étroite collaboration d'auteurs et d'artistes dont le talent consacré a trouvé dans les thèmes de l'heure présente des accents nouveaux.

M. et Mme Fernand Depas sont les interprètes attitrés de la revue de salon, spirituelle, légère, satirique sans cruauté, tendre sans équivoques. Leurs dons affinés et leur métier de virtuoses, ils les ont mis au service de la revuette de Clairville et Henriot, une merveille d'ingéniosité, de gaîté et d'émotion, avec des timbres délicieux. Chanteuse, comédienne, diseuse rare, Mme Depas fait tout porter et tout applaudir, et Depas partage ce succès avec son jeu souple et nuancé, sa belle diction classique, jusque dans la fantaisie ou les imitations tant fêtées. On a rappelé et bissé sous les fleurs ces interprètes rêvés.

Et puis s'est déroulé sur l'écran le défilé des Poilus à Travers les Ages, ombres et poème de Henriot. Ils sont là tous à l'honneur comme ils furent à la peine, héroïques et galants sous leurs costumes légendaires; familiers à l'occasion comme s'ils n'étaient pas de l'Histoire. C'est l'épopée glorieuse figurée par un maître à la verve abondante et généreuse, qui sait tout traduire, tout évoquer, et dont l'humour (du bon vieux cru gascon !) vaut l'éloquence et l'émoi sincères. Il y a là de véritables fresques et des images aux détails charmants, d'une drôlerie irrésistible. Ombres et poème, dit par M. Fernand Depas, ont été acclamés, ainsi qu'une pièce d'un beau souffle de M. Emile Henriot, déclamée également par Depas.

Une partie musicale, avec soli et chœurs, dirigée par Mlle Jacqueline Ramat, qui a chanté avec une belle ampleur la « Marseillaise », un orchestre de scène sous la baguette du maître violoniste Gravois, ont collaboré au succès de la matinée, où M. Willy Garrigue s'est fait aussi applaudir. Quête fructueuse entre les deux pièces.

En présence du succès éclatant et mérité de ce programme, auteurs et artistes ont consenti à donner jeudi au Français, à trois heures et demie, une nouvelle matinée au profit des hôpitaux auxiliaires 14, 17 et 20. La location est ouverte.

A tous ceux qui sont venus et reviendront faire de leur matinée un agréable et charitable emploi, nous disons merci — pour les petits et pour les grands !

P. B.

Syndicat général hippique

(Société d'encouragement du cheval anglo-arabe qualifié)

Dans la communication à la presse des vœux du bureau et du comité du Syndicat général hippique, une erreur de copie a été commise dans celui relatif à la qualification anglo-arabe à partir de 1918. Une certaine émotion en ayant été la conséquence, quoique les considérants du vœu fussent de nature à faire ressortir l'erreur, nous nous empressons de la rectifier.

Le Syndicat général a demandé que, à partir de 1918, ne fussent qualifiés anglo-arabes que les poulains ayant au minimum 37.50 % de sang arabe.

Cette dose de sang arabe a été calculée de façon à pouvoir utiliser, sans aucun déchet, les poulinières ayant l'ancienne qualification de 25 %, et les accoupler avec les étalons ayant 50 % de sang arabe.

Citations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre du régiment, le caporal Jean-René Vignes, du 412e régiment d'infanterie, 3e compagnie : « Excellent caporal, courageux et consciencieux, a été mortellement frappé au cours d'un combat à la grenade. »

Ce brave soldat, mort au champ d'honneur, était un ancien élève du lycée de Bordeaux.

— Est cité à l'ordre de ...e armée, Pierre Bayaude, caporal au 53e régiment d'infanterie coloniale : « A fait preuve, pendant les opérations du 14 au 19 octobre 1916, du plus beau sang-froid et du plus grand courage. Se portant aux endroits les plus exposés pour diriger son escouade ou dégager à différentes reprises ses camarades ensevelis sous des éboulements causés par de très violents bombardements d'artillerie lourde.

» Au quartier général, le 15 décembre 1916. »

— Est cité à l'ordre de la division, Joseph Barrère, sergent pilote à l'escadrille C. 228 « Un des plus anciens et meilleurs pilotes de son escadrille, plein d'allant et toujours prêt à marcher pour toutes les missions : le 9 juillet, a soutenu un combat contre plusieurs appareils ennemis; le 14 décembre, a tenu l'air très longtemps à basse altitude au-dessus des lignes, malgré le mauvais temps et les canons contre-avions, pour permettre à son observateur de régler le tir de notre artillerie sur des batteries particulièrement dangereuses. »

— Est cité à l'ordre du régiment, Marcel Martin, soldat de 2e classe au 34e régiment d'infanterie : « Excellent soldat, très dévoué, très courageux et d'une énergie remarquable, qui a toujours eu une belle attitude au feu et fait vaillamment son devoir. A été blessé d'une balle à la tête le 25 janvier 1915. »

Ce vaillant soldat habite rue Tombe-l'Oly, 5, à Bordeaux.

Académie de Bordeaux

Dans sa séance du 15 février, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux a entendu la lecture du discours prononcé par son président, M. G. Sarreau, sur la tombe de M. Baillet.

La séance a été levée aussitôt après en signe de deuil.

Mont-de-Piété

Les bureaux du Mont-de-Piété seront fermés mercredi 21 février.

Pharmacies ouvertes le 21 Février

Rue Godard, 29. — Cours Balguerie, 93. — Cours Saint-Médard, 90. — Rue Capdeville, 43. — Allées de Tourny, 40. — Allées Damour, 65. — Rue d'Arès, 2. — Rue d'Arès, 131. — Chemin d'Arès, 1. — Quai de Bourgogne, 3. — Rue François-de-Sourdis, 93. — Cours de Bayonne, 100. — Rue de la Monnaie, 25. — Cours Saint-Jean, 189. — Rue Furtado, 76. — Cours de Toulouse, 359. — Place Saint-Genès, 1. — Rue Huguerie, 33. — Rue Notre-Dame, 94. — 54, rue de La Benauge (La Bastide). — 55, cours de l'Intendance.

L'Epuration de Bordeaux

Lundi après-midi, de trois à quatre heures et demie, au cours d'une rafle effectuée quai des Salinières, pendant le marché, seize individus ont été appréhendés et conduits au commissariat du 8e arrondissement pour y être interrogés.

Pour défaut de papiers d'identité, sept d'entre eux ont été envoyés au dépôt de sûreté pour supplément d'enquête; quatre ont été transférés à la place. Enfin, deux procès-verbaux ont été dressés : le premier pour port d'arme prohibée, le second pour usage de faux poids et défaut de patente.

La rafle était dirigée par MM. Belliard, capitaine; Cacciaguéra, Comenge, lieutenant et sous-lieutenant, officiers de paix, ainsi que plusieurs adjudants.

Horrible Mort

EN MANIPULANT UNE GRENADE, UN ENFANT SE TUE ET BLESSE SA PETITE SŒUR

Dans la journée de lundi, deux jeunes garçons de dix ans, André Castero et Raymond Pouy, demeurant chez leurs parents, le premier, 5 bis, rue Saint-François; le second, 70, rue des Faures, s'amusaient ensemble sur les quais, près de la Passerelle.

Soudain, leurs regards furent attirés par deux grenades à main, complètement neuves, placées sur la voie.

Tout joyeux, les gamins s'empressèrent de s'en emparer et chacun en prit une, qu'il porta chez lui.

Le jeune Raymond Pouy fit part de sa découverte à sa mère qui, très inquiète, lui arracha la grenade des mains et monta rapidement au grenier, où elle l'enfouit sous des chiffons.

Quant à André Castero, il conserva par devers lui sa trouvaille, hélas ! car elle devait lui être fatale.

Mardi, dans l'après-midi, Mme Castero, qui est également mère d'une fillette de quatre ans, nommée Odette, quitta son domicile pour aller livrer des chaussons qu'elle confectionne pour une maison de notre ville. Comme son mari est au front, les enfants furent laissés seuls.

Vers trois heures, les voisins entendirent une forte détonation semblant provenir du premier étage, où habite la famille Castero. Pressentant un accident, les locataires accoururent et ce fut un horrible spectacle qui s'offrit à leur vue.

Au milieu de la chambre gisait, complètement déchiqueté, le corps du malheureux petit André, le ventre ouvert, les entrailles éparses sur le parquet. Sa jeune sœur, elle aussi, gisait dans un coin de la pièce, mais elle était vivante.

Vite, M. Abadie, commissaire de service à la Permanence, prévenu téléphoniquement, se rendit sur le théâtre de l'accident, accompagné de M. le docteur Darricade. Le magistrat et le praticien ne purent que constater le décès du jeune André.

La fillette, fort heureusement, bien que blessée, put être interrogée et le commissaire put, non sans difficulté, reconstituer le drame.

D'après les explications de la petite Odette, son frère qui, dit-elle, tenait l'assurance d'un militaire rencontré la veille que la grenade n'offrait aucun danger, se mit à jouer avec l'explosif, puis, frottant une allumette, il l'approcha enflammée du projectile, ce qui aurait provoqué l'explosion dont le malheureux enfant a été la victime.

Tandis que le commissaire poursuivait son enquête, la mère, revenant de faire ses courses, arrivait.

On juge du désespoir de la pauvre femme qui, ayant quitté une heure auparavant ses deux enfants sains et saufs, les retrouvait l'un horriblement mutilé et mort, l'autre assez grièvement blessé.

La petite Odette, qui porte une plaie assez profonde à l'omoplate gauche, a été envoyée par les soins de M. Abadie et admise à l'hôpital des Enfants assistés.

Inutile de dire que cet épouvantable accident a causé dans le quartier une bien vive émotion.

Quand la mère du jeune Raymond Pouy apprit l'origine de l'explosion, elle se précipita dans la rue, à la recherche d'un agent, qu'elle rencontra cours Victor-Hugo. Elle le pressa de se rendre chez elle, rue des Faures, pour y prendre la grenade qu'elle avait cachée, la veille, dans son grenier.

L'agent se rendit aussitôt à ses désirs et il vint déposer le projectile à la Permanence, où le nécessaire a été fait pour qu'elle soit enlevée par les soins de l'autorité militaire.

Reste à savoir d'où viennent ces grenades trouvées sur les quais. Ont-elles été dérobées dans une usine, puis abandonnées par le voleur ? Viennent-elles tout simplement du front, apportées par quelque permissionnaire qui s'en est ensuite débarrassé ? Enigme.

En tout cas, on ne saurait trop attirer l'attention publique et la mettre en garde contre les dangers que font courir le transport et la manipulation de ces terribles engins de guerre.

PETITE CHRONIQUE

Perte ou vol ? — Ajusteur dans les usines Dyle et Bacalan, M. François Borrel, demeurant 94, rue Arago, constatait, dimanche soir, la disparition de son porte-billets, qui contenait la somme de deux cent quatre-vingt-quinze francs, sa carte d'identité et divers papiers, et qu'il avait mis dans une poche de son veston.

Il ignore s'il l'a perdu ou s'il a été victime d'un vol.

Trouvé par employé des T. E. O. B. montre en or de dame. Réclamer à M. Cazenave, 1, rue du Hamel.

N'oubliez pas d'envoyer à nos soldats de l'alcool de menthe de RICQLES; ce produit hygiénique leur rend, en toute saison, les plus grands services. Exiger du RICQLES.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

A l'audience des flagrants délits correctionnels, mardi, le tribunal a condamné :

A six mois de prison, Mélanie Richard, 24 ans, place Mériadeck, arrêtée pour vol d'une somme de 75 fr., au préjudice d'un Marocain mobilisé dans une usine.

A trois mois de prison, Ernestine Mounier, 38 ans, rue de Galles, inculpée de vol à l'entolage, au préjudice d'un mobilisé de la poudrerie de Saint-Mémard.

A trois mois de prison, un gardien de marchandises arrêté en flagrant délit de vol de haricots dans le hangar confié à sa surveillance.

Notre nouveau Procureur de la République

C'est avec une satisfaction unanime qu'a été accueillie au palais la nouvelle que M. Tortat, juge d'instruction près le tribunal de la Seine, était nommé procureur de la République à Bordeaux.

M. René Tortat, magistrat des plus distingués, et certainement appelé au plus bel avenir, a été substitut à Bordeaux, de 1902 à 1909 : il a su conquérir dans notre ville toutes les sympathies.

Nous nous réjouissons, autant que ses nombreux et fidèles amis, de le voir revenir parmi nous.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

« Guillaume Tell », mercredi en matinée

M. Charles Fontaine s'étant trouvé subitement indisposé, la direction de l'Opéra a bien voulu consentir à ce que M. Sullivan vienne chanter le rôle d'Arnold dans « Guillaume Tell » et remplacer son camarade dans l'ouvrage qu'il interprète à l'Opéra en ce moment.

On se souvient du succès considérable qu'obtint l'année dernière, Sullivan au Théâtre de la Nature ; il se renouvellera mercredi 21. Location jusqu'à midi.

En soirée, « Thaïs », avec Victoria Fer, Lestelly et H. Chardy.

Théâtre des Bouffes

LA PETITE BOHEME

Pour les fêtes du Mardi-Gras, nous retrouvons aux Bouffes « la Petite Bohème », la délicieuse opérette de Henri Hirchmann, avec la distribution ordinaire, renforcée de M. Albouy, du Capitole de Toulouse.

L'excellent ténor a remporté, mardi soir, dans le rôle de Rodolphe, un succès des plus mérités, largement partagé, il est vrai, par M. Frantz Caruso qui interprétait le rôle de Marcel.

MM. Gamy, Darnois, Bédué ont recueilli leur part habituelle de succès.

Mme Lucy Raymond, dans le rôle de Musette, a mis une fois de plus en valeur ses qualités d'aimable chanteuse et de gentille comédienne; Mlle Lya Ceddès, très applaudie dans Mimi, ainsi que Mme Lejeune, dans la comtesse de Bretèche.

Apollo-Théâtre

DALBRET ET DREANT

Nos habiles directeurs de l'Apollo ont voulu profiter des fêtes du Carnaval pour, à défaut des cavalcades interdites, donner à leurs fidèles habitués un spectacle de haut goût, en faisant défiler devant eux toutes les grandes vedettes du Café-Concert. C'est ainsi que, ces jours dernie, nous avons pu applaudir Mayol et Dranem, aujourd'hui c'était le tour de Dalbret.

Le public a fait à notre grand chanteur populaire l'accueil auquel il a droit. Malgré un léger enrouement, l'organe est toujours sympathique et plaisant, la diction parfaite. Dalbret nous a présenté plusieurs nouveautés, en particulier « Tout le long du quai », avec son délicieux accompagnement, qui ont beaucoup plu, et pour finir les traditionnels « Flots bleus », réclamés avec insistance par la salle entière.

Le programme comprend encore l'étonnante Blanche de Paunac, les chiens savants de Théo M..., les équilibres impeccables des Ruscart et Paco, les remarquables comédiens acrobates Honors Leprince, de l'Empire-Palace de Londres, sans oublier le gai et désopilant Dréant, dont le refrain « Aglaé » sera bientôt sur toutes les lèvres.

Belles soirées en perspective jusqu'à la fin de la semaine.

Concert

Concert, salle Cheyssac, 37, rue Esprit-des-Lois, le 22 courant, à 16 heures. Il y sera exécuté les œuvres d'un jeune compositeur bordelais, M. G. Chaumette, pour la première fois dans notre ville. Cet artiste sera entouré de quelques musiciens appréciés.

On trouve des cartes chez Bermond, et salle Cheyssac.

CINÉMAS

Etoile-Palace

Mercredi en matinée et soirée, et jeudi en matinée, dernières de « l'Aiglon », 2e épisode, et « Judex », 5e épisode.

Vendredi en soirée, « la Flambée », et « Judex », 6e épisode.

Royal-Cinéma

120, rue d'Arès

SPECTACLES DE LA SEMAINE

Mercredi, matinée à trois heures; soirée à huit heures trente, « **Télégraphie sans Fil** », drame d'actualité; malgré l'importance de ce film, il sera donné en entier à chaque séance.

Jeudi, changement de programme; matinée à prix réduits.

Vendredi, en première semaine, fin du « **Masque aux Dents blanches** », épisode dans lequel enfin, l'énigmatique personnage se fera connaître.

Samedi et dimanche, en soirée seulement (entrées de faveur suspendues), intermède de chant, avec le concours de M. Jean Max, diseur étoile de la Scala, et Mlle de May, chanteuse réaliste de Ba-Ta-Clan.

CINÉ-THEATRE GIRONDIN — MERCREDI, JEUDI Matinée et Soirée

Cirque de la Mort

Le Masque aux Dents blanches

SPECTACLES

MERCREDI 21 FEVRIER

THEATRE-FRANÇAIS. — A 2 h. 30 : « Guillaume Tell », et à 8 h. 30 : « Thaïs. »

THEATRE DES BOUFFES. — A 2 h. 30 : « Les 28 Jours de Clairette » et à 8 h. 30 : « la Petite Bohème ».

APOLLO-THEATRE. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30 : Dalbret, Dréant et sa troupe.

SCALA-THEATRE. — A 2 h. 30 : et à 8 h. 30 : « Ça va barder ! » (revue).

BIBLIOGRAPHIE

FRANCE-MAROC

Revue mensuelle illustrée, 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris. Téléph. : GUT. 43-57.

La Revue illustrée *France-Maroc* se propose d'être un organe permanent pour le développement du Maroc en même temps qu'un organe de liaison constante avec la Métropole.

Au moyen d'études confiées aux personnalités les plus autorisées et accompagnées d'une illustration abondante et des plus soignées, elle s'attachera à passer en revue les questions de tout ordre concernant le Maroc et en même temps à offrir le tableau périodique de son activité.

Les abonnements à *France-Maroc* (abonnement, 18 fr. pour la France et le Maroc, 24 fr. pour l'étranger), doivent êtres adressés de la façon suivante : M. l'Administrateur de *France-Maroc*, 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris.

COMMUNICATIONS

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

FOIRE DE MARS 1917. — La distribution des places situées sur les lignes 3, 3 bis, 5, 5 bis, 7 et 7 bis, affectées aux loteries et petits jeux à exploiter pendant la foire de mars 1917, aura lieu le jeudi 22 février courant, à dix heures du matin, place des Quinconces.

La distribution des places situées sur la ligne no 4, affectée à la bonneterie, à la vaisselle et aux articles divers, aura lieu le même jour, à trois heures et demie de l'après-midi.

Enfin, la distribution des places destinées aux marchands ambulants, charlatans, etc., aura lieu le samedi 3 mars, de deux heures à cinq heures du soir.

SERVICE DE LA VACCINE. — Une séance de vaccinations et revaccinations publiques et gratuites aura lieu le jeudi 22 février courant, à l'Athénée, rue des Trois-Conils, 53, de deux heures à quatre heuses.

ARRET D'EAU. — Il sera fait, pendant la journée de jeudi 22 courant, de six heures du matin à six heures du soir, un arrêt d'eau quai de Brazza (de la Société générale des Houilles et Agglomérés à la cité Martin-Videau).

SPORTS

FOOTBALL ASSOCIATION

RESULTATS DU DIMANCHE

Matches amicaux (suite)

A Brienne : A. S. du Midi (1) bat R. C. Bordelais (1) par 18 points (4 essais, 1 but, 1 drop-goal).

ÉTAT CIVIL

DECES du 20 février.

Odette Vincent, 16 ans, cours de Bayonne, 42.
Catherine Urvoy, 29 ans, rue Chantecrit, 57.
Alexis Marbœuf, 63 ans, rue Fieffé, 8.
François Rougier, 83 ans, rue de la Douane, 19.
Léon Boissinot, 70 ans, rue Fondaudège, 115.

CONVOIS FUNEBRES du 21 février.

Dans les paroisses :

N.-Dame : 8 h. 30, M. L. Boissinot, rue Fondaudège, 115.
St-Martial : 1 h. 30, M. C. Cordola, place Saint-Martial, 30.
N.-D. des Chartrons : 2 h., M. E. Mauriès, rue Camille-Godard, 44.
Ste-Croix : 2 h., M. A. Marbœuf, rue Fieffé, 8.
St-Augustin : 3 h. 15, M. G. Gaissard, église.
Ste-Eulalie : 3 h. 30, Mme veuve Legé, petite rue de Saintonge, 3.

Convoi militaire :

1 h. 15, M. C.-L. Garlopeau, rue Cassignol, 21.

Autres convois :

10 h. 45, Mme veuve P. Mimandré, porte du cimetière.
11 h., Mme Mirieu de Labarre, porte du cimetière.

CONVOI FUNÈBRE M. Georges Fournier et sa famille, MM. Roustaing père et fils et sa famille, M. Janti Coutures, M. Basibey et sa famille, M. et Mme Guimberteau et ses amis prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Georges FOURNIER, née ROUSTAING,

qui auront lieu le 21 courant, dans l'église Sainte-Croix.

On se réunira à deux heures et demie, à l'abattoir.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Pierre Papin, Mlle Henriette Papin, les familles Mirement, Sauvignac et Papin prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre PAPIN, cocher,

leur époux, père, frère, beau-frère et oncle, qui auront lieu dans l'église de Saint-Nicolas le **jeudi 22 février,** à neuf heures un quart.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Dubourdieu, 6, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts précises.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

P. F.

CONVOI FUNÈBRE M. Harry Scott Johnston, M. et Mme Raoul de Galz, Mlle Germaine de Gaiz, M. et Mme Daniel Guestier et leur famille, M. Georges Guestier, M. et Mme Hermann Cruse et sa famille, Mme James Violet, M. et Mme de Ibarrondo et leurs enfants, M. et Mme Henri Johnston et leurs enfants, M. et Mme Daniel Dollfus et leur famille, M. et Mme Edouard Lawson, M. et Mme Albert de Luze et leurs enfants, le marquis d'Ayguesvives et sa famille, et les familles H. Wrangel, Martell, Le Sourd, Johnston, Brown, Lawton, Edmond Faure, Baour, Teyssonnière de Gramont prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Mary de GALZ de MALVIRADE,

leur belle-sœur, tante, grand'tante et cousine, qui auront lieu le **jeudi 22 février.**

On se réunira à neuf heures trois quarts à la chapelle du cimetière protestant, rue Judaïque, où la cérémonie religieuse aura lieu à dix heures un quart.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

CONVOI FUNÈBRE Les neveux, nièces et amis vous prient d'assister aux obsèques de

M. Léon BOISSINOT,

en l'église Notre-Dame, **mercredi 21 février,** à huit heures et demie.

Réunion à la maison mortuaire, 115, rue Fondaudège, à huit heures un quart.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Henri Metge, M. Daniel Marbœuf (au front), Mlle Marie Vivier, Mme veuve Metge, M et Mme Bila et leur fille, Mme veuve Morin, les familles F. Metge et A. Durand prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Alexis MARBŒUF,

leur père, cousin et ami, qui auront lieu le **mercredi 21 courant,** en l'église Sainte-Croix.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Fieffé, 8, à une heure et demie, d'où le convoi funèbre partira à deux heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

AVIS DE DÉCÈS Le docteur Louis Boudet, médecin aide-major, médecin chef hôpital 49 bis, à Lavelanet, Mme Louis Boudet, née Fort; M. Paul Desqueyroux, directeur d'assurances, Mme Paul Desqueyroux; le docteur Jean Desqueyroux, médecin aide-major (au front); les familles Fort, Nazat, Gautier, Musseau et Régagnon ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Charles FORT, née DESQUEYROUX,

leur belle-mère, mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée à Lavelanet (Ariège), le 17 février 1917, dans la 63e année de son âge, munie des sacrements de l'Eglise.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. et Mme Miremont, M. et Mme Lassus, M. et Mme Arnaud et leur fille, Mlle Marie Algarate ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Gaston MIREMONT,

tué à l'ennemi le 10 décembre 1916, à l'âge de 30 ans,

leur fils, neveu, cousin et ami, et les informent qu'une messe sera dite le **jeudi 22 février 1917** dans l'église Saint-Amand de Caudéran, à neuf heures.

La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Audibert, Mme veuve Emile Barrès, ses enfants et petits-enfants, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve CAPGRAS.

Messe de huitaine le **jeudi 22 février,** à neuf heures, dans la basilique Saint-Seurin.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Mme Ernest Ducot, ses enfants et petits-enfants, les familles Ducot et Touchard remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Ernest DUCOT,

leur époux, père, grand-père, beau-père, oncle et cousin germain, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites le **jeudi 22 février,** dans l'église du Sacré-Cœur, seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme Boiste, sa famille et MM. Bagnères remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Paul BOISTE,

et les informent qu'une messe aura lieu dans l'église Sainte-Eulalie le **jeudi 22 courant,** à neuf heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Maurice Bacqué (d'Alger) et leurs enfants, M. Louis Bacqué, M. et Mme Eugène Roussel, née Bacqué; MM. Joseph et Henri Bacqué, M. et Mme Bridon (de Sydney, Australie), Mme veuve Chailade, les familles Tesnier, Donzelle, Barreau, Lachaud, Quintin, Pagane, Moreau, Brèthes, Fargue et Cusson d'Aiguillon remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve BACQUÉ, née BRIDON,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie, et les informent qu'une messe sera dite le **jeudi 22 février,** à dix heures, en l'église Sainte-Eulalie.

La famille y assistera.

En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Mme Louis Valadié, Mlle Jeanne Valadié, M. et Mme Eug. Valadié, MM. Dominique et Raymond Valadié, les familles Valade et J. Charles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Louis VALADIÉ,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites le **jeudi 22 courant,** en l'église Saint-Pierre, seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. Ferdinand Dubos, caporal au 319e régiment d'infanterie (au front); M. Paul Dubois, M. Maurice Claverie, sous-lieutenant au 9e régiment de hussards (au front), et Mme Maurice Claverie; M. Georges Claverie, maréchal des logis au 10e régiment de hussards (au front), et Mme Georges Claverie; Mlles Jeanne et Madeleine Dubos, Mme veuve Ferdinand Dubos, M. et Mme Jacques Barennes, M. Fernand Barennes (au front), M. et Mme Jean Barennes et leur fils, M. René Barennes, Mlles Marie, Sophie et Jacqueline Barennes, M. et Mme Henri Le Pin et leur famille, Mme Oscar Le Pin et sa famille, Mme Sylvestre Dubos et sa famille, Mme Théophile Dubos, ses enfants et petits-enfants; Mme Camille Dubos, ses enfants et petits-enfants; M et Mme André Dubos et leurs enfants, M. et Mme Jean Dubos et leurs filles, M. et Mme William Loste, les familles H. Klipsch, Boué, Devès, Lalande, Lawton, Baguenard, Rey, Calvé, Peyrelongue, Hériard-Dubreuilh et de Bethmann remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Frédéric DUBOS,

née Claire-Jenny-Louise-Pauline DUSSAUD,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites le **jeudi 22 février** dans l'église Notre-Dame seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

THÉ CHAMBARD Le meilleur PURGATIF

Dans la Banlieue

Eysines

Le Dr Lapouble (au front) prévient sa nombreuse clientèle qu'il a chez lui un remplaçant de jour et de nuit à leur disposition.

LE SUCRE. — Les formules de consommation familiale de sucre sont déposées :

1. Pour le bourg et Lescombes, à la mairie; 2. pour Le Vigean, chez Mme veuve Pineau, bureau de tabacs; 3. pour le Grand-Louis, chez Mme veuve Martin, épicière; 4. pour Laforêt, chez M. Mirambeau, bureau de tabacs.

Les intéressés devront remettre les feuilles, remplies et signées, dans les quarante-huit heures.

CITATION. — René Galerne, du 51e d'artillerie, à l'ordre du régiment : « Courageux et voué et courageux, n'a pas hésité malgré un sang-froid dans l'exécution méthodique d'un tir de plusieurs heures, réglé minute par minute, malgré le bombardement ennemi. »

Talence

ETAT CIVIL du 1er au 15 février.

Naissances : Marguerite-Renée Lescale, impasse Suzon, 7; Simone Bouchaud, rue Armand-Leroy, 1; Henriette-Marie Pauze, chemin des Visitandines, 53; Gilbert-Pierre-Maurice Dupeyron, rue Georges-Deney, 15; André-Joseph Léglise, chemin Desplat, 15; Suzanne Perret, rue Edison, 32.

Publications : Célestin-Emile Boucher, rue XIV-Juillet, 142, Talence, et Maria Crauste, rue Coulmier, 8, Talence.

Jean Cabiro, rue Brun, à Bordeaux, et Gabrielle Castets, rue Denfert-Rochereau, à Talence.

Décès : Guillaume Gaudouin, rue de la République, 24; Adrienne Lubet, épouse Guitard, rue Waldeck-Rousseau, 14; Henri Loiseau, chemin des Vistandines, 105; Lé-Tan-Mô, hôpital complémentaire, 17; Marie Grandcoin, épouse Caubère, rue de la République, 5; Emile Tinlot, rue Jules Simon, 1; Jean Février, chemin Frédéric-Sévène; Jeanne Sylvaistre, épouse Dupuy, chemin des Bûques, 151; André Giraudeau, chemin des Briques, 180; Pierre Latapie, rue Armand-Leroy; Louis Axat, rue de la République, 106; Tring-Van-Duyen, hôpital complémentaire n. 17; François Moza, rue Freycinet, 67; Magdeleine Mouliney, veuve Maugey, cours Gambetta, 429; Jean Laugarot, rue de Balzac, 61; Nguyen-Ty, hôpital complémentaire 17; Anne Tatet, veuve Couzi, rue Redeuilhe, 26; Antoine Bouvier, hôpital complémentaire 25; Pierre Barrière, rue Gay, 20; Hoang-Veuf, hôpital complémentaire 17; Ferdinand Renard, hôpital auxiliaire 23.

SIROP BRIANT TOUX, GRIPPE, MAUX de GORGE. Attestations de Professeurs et Membres Académie de Médecine.

BOURSE DE PARIS

du 20 février 1917

BULLETIN FINANCIER

Marché calme et ferme. Fonds d'Etats, soutenus; valeurs industrielles, fermes; banques russes, en hausse; valeurs russes, calmes; américaines, bien tenues; caoutchoutières, meilleures.

MARCHE OFFICIEL

Fonds d'Etats. — 5 % libéré, 87 75; non libéré, 88; 3 %, 62; oblig. 4 % ch. fer Etat, 395; Afrique Occiden. française, 363 50; Tunis 1892, 327 50; Argentine 5 % or 1907, 488 50; Chine or 1895, 87 50; or 1903, 419 50; or 1908, 415 50; or 1913 (Réorg.), 433; Congo lots, 67; Egypte (Unifiée), 91 50; privilégiée, 79 75; Espagne (Extér. 900 p.), 40 70; Japon 1905, 86 50; 1907, 102 45; Bons 5 % 1913, 532 50; Maroc 1904, 475 50; 1910, 475; Russie 1880, 69; 1891 or et 1894, 59 50; 1896, 54 25; 1906, 83 90; 1909, 74; Serbie 1902, 405; Dette ottomane unifiée, 60 50.

Etablissements de crédit (Actions). — Banque d'Algérie, 3,035; Banque de Paris, 1,060; Compagnie Algérienne, 1,215; Crédit Lyonnais, 1,187; Crédit Mobilier, 355; Banque de l'Union Parisienne, 635; Banque de l'Azoff-Don, 120; Banque Russo-Asiatique, 770; Foncier Egyptien, 676.

Chemins de fer (Actions). — Est, 760; (act. de jouiss.), 325; P.-L.-M., 1,015; Midi, 940; (act. de jouiss.), 425; Orléans, 1,129; Ouest, 708; (act. de jouiss.), 547; Nord de l'Espagne, 425.

Valeurs diverses (Actions) — Azote (Société norvégienne), 515; Comp. des Métaux, 961; Compagnie Générale Transatlantique (actions ordinaires), 235, Métropolitain, 409; Sels Gemmes, 302; Suez (Canal maritime), 4,425; Société civile Suez, 2,920; Suez (Parts fondateurs), 1,690; Panama (obligations et bons à lots), 110; Procédés Thomson-Houston, 698; Tramways (Ce générale des), 419; Aciéries de France, 835; Aciéries de la Marine, 2,165; Ateliers et Chantiers de la Loire, 1,775; Chargeurs Réunis, Ce française, 1,185; part, 470; Creusot, 3,305; Dynamite centrale, 790; Edison (Ce Continentale), 505; Etablissements Decauville, Nouv., 210; Fives-Lille, 710; Tréfileries du Havre, 325; Mines de la Grand'Combe, 25 20; Mines de Malfidano, 225; Nickel 1,320; Phosphates de Gafsa, act., Say ordinaire, 434; Distribution Parisienne, 390; Electricité de Paris, 460; Briansk (actions ordinaires), 446; privilégiées, 428; Naphte Russe, 466; Provodnik, 526; Makewka (privilégiée), 212.

Obligations françaises (Villes). — Paris 1865, 540; 1871, 360; 1875, 495; 1876, 493; 1892, 256 25; 1894/96, 256; 1898, 317; 1899, 300; 1904, 318; 1905, 330; 2 3/4 1910, 290; 3 % 1910, 283; 1912, 234 50.

Crédit Foncier. — Communales 1879, 419; 1880, 455; 1891, 294; 1892, 322; 1899, 322; 1906, 359; 1912, 190.

Foncières 1879, 458; 1883, 317; 1885, 327; 1895, 335; 1903, 361; 1909, 195 50; 3 ½ 1913 libérée, 383; 4 % 1913, 410.

Chemins de fer. — Ardennes, 336 75; Est 4 %, 400; 3 %, 334 50; nouvelles, 331; Midi 3 %, 329 50; nouvelles, 332; Nord 4 %, 408; 3 %, 333; nouvelles, 339; 2 ½ %, 315; Orléans 4 %, 406; 3 %, 363; 1884, 338; Ouest 3 %, 358; nouvelles, 355; Paris-Lyon-Méditerranée 4 %, 406 50; fusion, 323 50; nouvelles, 324 50; Cie Transatlantique, 300; Gaz (Cie centrale du) 449; Suez 2e série, 372; Tramways (Cie générale des), 372 50.

Obligations étrangères (Chemins de fer). — Andalous, 2e série, Fixe, 318; Asturies, 1re hypoth., 410; 2e hypoth., 363; Nord-Espagne, 1re hypoth., 410; 2e hypoth., 380 50; Barcelone priorité, 408; Portugais, de 1er rang, 278; nouvelles de 2e rang, 134; Lombardes, anciennes, 168; Saragosse, 1re hypoth., 358; 2e hypoth., 341; 3e hypoth., 340; Riazan-Ouralsk, 347; Volga-Bougoulma, 413; Altaï, 366; Central Pacific, 432 50; New-York, New-Haven, 467 50; Chicago, 494.

VALEURS EN BANQUE

Actions. — Machines Hartmann, 514; Bruay (Mines de), 1655; Malacca ordinaire, 128; Maltzoff, 572; Bakou, 1744; Colombia (Pétroles de), 760; Lianosoff, 399; Spies Pétroléum, 2,350; De Beers (ordinaire), 350; préferred, 375; Jagersfontein, 118 50; Tharsis (cuivre), 145 50; Cape Copper, 124; Chino Copper, 344; Spassky Copper, 60; Utah Copper, 647; Shansi, 22; Toula, 1,328; Bahia Karaïdin, 301.

Mines d'or. — Chartered, 17; East Rand, 1,675; Ferreira, 3,075; Goldfields, 41; Léna Goldfields, 59; Modderfontein, 203; Rand Mines, 95 50; Robinson Gold, 2,325.

COURS DES CHANGES

Londres, 27 76 ½ à 27 81 ½; Espagne, 6 16 à 6 22; Hollande 2 34 à 2 38; Italie, 79 à 81; New-York, 5 81 à 5 86; Portugal, 352 ½ à 372 ½; Pétrograd, 1 63 à 1 68; Suisse, 115 ½ à 117 ½; Danemark, 158 ½ à 162 ½; Suède, 170 ½ à 174 ½; Norvège, 162 à 166; Canada, 581 à 586.

BOURSES ETRANGERES

Change Madrid, 80 75; Barcelone, 80 95; Lisbonne, 830; Buenos-Ayres (or), 51; Rio-de-Janeiro, 11 31/32; Valparaiso, 10 29/32.

BOURSE DE BORDEAUX

du 20 février 1917

Au comptant : 5 % au porteur, 87 70. — Obligations de la Ville de Paris 1876, 489; 1904-Métropolitain, 301 50. — Crédit foncier de France, 685. — Obligations communales 1891, 297; dito foncières 1903, 365; dito communales 1912, 192. — Crédit lyonnais, 1,191. — Est, actions de 500 francs, 760. — Midi, actions de 500 fr., 940; dito obligations 3 % anciennes, 330. — Orléans, actions de 500 fr., 1,129; dito obligations 3 % 1884, 337 50. — Transatlantique, 235. — Panama, obligations et bons à lots, 110. — Société des Téléphones, 400. — Argentine 1886, 508. — Raffinerie Say, 422. — Espagne 4 % extérieure : c. 160, 102 90; dito c. 240, 102 80; dito c. 480, 100 65; dito c. 960, 100 60. — Italie 3 ½ %, 65 15. — Russie consolidé 1re et 2e séries, 68 75. — Nord de l'Espagne, obligations 3 % 1re hyp., 409. — Andalous 3 % 1er fixe, 346. — Saragosse, obligations 3 % 1re hyp., 360. — Uruguay 1909 5 %, 84. — Compagnie coloniale de l'Afrique franç., 515.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 20 Février

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 7mm d'eau à Nantes, 6 à Brest, 3 à Biarritz, 2 à Calais, Cherbourg, Le Mans, Bordeaux; 1 à Paris. Ce matin, le temps est couvert et pluvieux dans le Nord et l'Ouest, nuageux et brumeux dans l'Est et le Sud.

La température a monté sur nos régions du Nord, du Centre, et de l'Ouest. Elle a baissé dans l'Est et le Sud. Le thermomètre marquait à sept heures, 5° au ballon de Servance, 2 à Lyon, zéro à Belfort, 3 à Calais, Paris, Clermont-Ferrand; 8 à Cherbourg, Bordeaux; 9 à Brest, Nantes, Toulon, Alger; 11 à Biarritz.

En France, des pluies sont probables dans le nord et l'ouest, avec temps assez doux.

Observatoire de la Maison Larghi

Le 20 février

Heures	Therm	Barom	Ciel	Vents
Minima de la nuit	8.0	»		
8 heures du matin	8.5	767.0	Couvert.	S.-S.-O.
Midi	14.0	765.0	Dito.	Ouest.
Maxima du jour	14.8	»	»	»

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 20 février 1917.

Cours relevés par le Service de l'inspection des marchés (halles centrales de Bordeaux) :

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, 6 à 16 fr.; gravettes, 3 fr. à 6 fr. 50; portugaises, 3 fr. à 6 fr. 50; moules, le colis, 12 à 16 fr.

Fruits. — Châtaignes Périgord, les 100 kilos, 35 à 35 fr.; Pyrénées, 45 à 60 fr.; mandarines, le cent, 5 à 12 fr.; noix sèches, les 100 kilos, 85 à 120 fr.; oranges, le cent, 5 à 12 fr.; poires duchesses, les 100 kilos, 90 à 120 fr.; pommes roses, 70 à 90 fr; diverses, 60 à 80 fr.

Lapins. — Lapins morts, 320 à 330 fr.

Légumes. — Artichauts de Perpignan, la douzaine, 2 à 3 fr.; choux-fleurs du pays, 6 à 18 fr.; Perpignan, 6 à 18 fr.; choux de Bruxelles, le kilo 1 fr. 50 à 2 fr.; choux pommés, la douzaine, 6 à 10 fr.; céleri, le paquet, 1 fr. 30 à 2 fr.; chicorée, la douzaine, 1 fr. 20 à 2 fr.; cresson, 1 fr. 80 à 2 fr. 50; carottes, le paque 3 fr. à 3 fr. 50; épinards, la douzaine, 2 fr. 50 à 3 fr. 50; laitues, 1 fr. 85 à 3 fr.; navets, 60 c. à 2 fr.; oseilles, 1 fr. à 1 fr. 50; pommes de terre vieilles, les 100 kilos, 23 à 26 fr.; raves, la douzaine, 1 à 2 fr.; salsifis, le paque 1 fr à 1 fr. 60.

Oies. — Oies plumées du Midi, la pièce, 8 à 13 fr.; dépouillées du Poitou, 6 à 10 fr.; canards gras, 10 à 15 fr.; foies d'oies, 9 à 13 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 215 à 220 fr.; Nord, 212 à 215 fr.; Maroc, 163 à 175 fr.

Poisson de mer. — Anguilles grosses, le kilo, 2 fr. à 3 fr. 50; moyennes, 1 fr. 75 à 2 fr. 50; petites, 1 fr. 30 à 2 fr.; barbues, 3 fr. à 4 fr. 50; crevettes (Arcachon), 6 à 7 fr.; crevettes (San-...), 7 à 8 fr.; grondins gros, le kilo, 2 fr. 50 à 3 fr. 50; maquereaux, 2 fr. 75 à 3 fr.; merlans, 2 à 3 fr.; merlus, 3 fr. à 3 fr. 80; mulets, 2 fr. 50 à 3 fr. 50; raies, 1 fr. 50 à 2 fr. 25; rougets barbets, 3 fr. 50 à 4 fr. 50; rousseaux, 2 fr. 25 à 3 fr. 50; royans d'Arcachon, le cent, 7 à 8 fr.; sardines de Bayonne, 7 à 8 fr.; de Bretagne, 7 à 8 fr.; de Collioure, 7 à 8 fr.; soles grosses, le kilo, 7 à 9 fr.; moyennes, 6 à 7 fr; petites, 5 à 6 fr.; turbot, 4 fr. à 4 fr. 50.

Poisson d'eau douce. — Anguilles, le kilo, 1 fr. 50 à 3 fr. 50; mules, 3 à 4 fr.

MARCHÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 19 février

Blés. — A la taxe. Orge, 60 kilos, 21 fr. 21 fr. 50. Avoine, à la taxe. — Haricots, l'hectolitre, 75 fr. Fèves, 65 kilos, 24 fr. Vesces noires, 80 kilos, 25 à 26 fr.

Farines. — A la taxe.

Graines fourragères. — Trèfle, 100 kilos, 130 à 175 fr. Luzerne (sainfoin du pays), 100 à 110 fr.

Fourrages. — Foin, 50 kilos, 11 fr. 50 à 13 fr. Sainfoin 1re coupe, 13 fr. 50 à 15 fr.; 2e et 3e coupes, 13 fr. 50 à 15 fr. Paille de blé, 6 fr. 50 à 7 fr. 30; d'avoine, 4 fr. 20 à 4 fr. 70.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

Paris, 19 février.

Marché clos, lundi et mardi.

MARCHE AUX METAUX

Londres, 19 février.

Cuivre. — Disponible, 140 liv.; à terme, 136 liv.
Etain. — Disponible, 195 liv. 15 sh.; à terme, 195 liv. 5 sh.
Plomb. — Disponible, 30 liv. 10 sh.; à terme 29 liv. 10 sh.
Zinc. — Disponible, 52 liv. 15 sh.

PRODUITS RESINEUX

Londres, 19 février.

Essence de térébenthine. — Plus ferme, clôture calme. — Disponible, 56 sh.; février, 56 sh. 7 d. ½; mars-avril, 57 sh. 10 d. ½; septembre-décembre, 58 sh.

Résine. — Disponible, 30 sh.

HERNIES

Le bandage GLASER guérit la hernie.

C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris, grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.

Le bandage de M. J. Glaser est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître.

Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement.

Allez tous voir cet éminent praticien à :

Lannemezan, 21, h. du Midi (face la gare).
Pau, 22 février, hôtel du Commerce.
Oloron, 23 février, hôtel de la Poste.
Tarbes, 24 février, h. Darmau et Commerce.
BORDEAUX, 25-26 février, hôtel de Nice, 4, place du Chapelet
Libourne, 27 février, hôtel Loubat.
Coutras, 28 février, hôtel de la Paix.
Mont-de-Marsan, 1er mars, hôtel des Ambassadeurs.
Blaye, 2 mars, hôtel Bellevue.
Saintes, samedi 3 mars, hôt. du Commerce.
Rochefort, 4 mars, hôt. du Grand-Bacha.
La Rochelle, 5 mars, hôtel de France.

Brochure franco sur demande à M. J. Glaser, 63, boulevard Sébastopol, à Paris.

CEINTURES VENTRIERES POUR DEPLACEMENTS DE TOUS ORGANES.

ASTHME REMÈDE EFFICACE **ESPIC** Cigarettes ou Poudre. Se trouvent dans les Hôpitx et Phies du monde entier. Exiger signature J. ESPIC sur chaque cigarette.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU
Le Gérant : Georges BOUCHON

Imprimerie GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11, Bordeaux
Machines rotatives Marinoni

Mardi-Gras et Mercredi des Cendres en soirée : **La Petite Bohème** avec F. CARUSO, ALBONY, LUCY RAYMOND — **THÉATRE des BOUFFES** — Mercredi des Cendres 21 fév., en matinée : **Les 28 Jours de Clairette** avec A. CHAMBON, A. KERVAN, Paul DARNOIS, etc. — Samedi 24 et Dimanche 25, Matinée et Soirée : JENNY SYRIL dans LA COCARDE DE MIMI PINSON

Mercredi des Cendres 21 fév., en matinée — **THEATRE-FRANÇAIS** — Mercredi des Cendres 21 fév., en soirée — **Guillaume Tell** SULLIVAN, BOULOGNE, Berthe LOWELLY — **THAÏS** Victoria FER, LESTELLY, H. CHARDY — Dimanche 25 Février, en mat. : WERTHER, Mlle Charney, M. Jolbert. — LE CHALET, A. Chambon, Lapeyre, Lucy Raymond. — En soirée, RIGOLETTO, avec Jeanne Campredon (de l'Opéra), Redon, Mario.

MARDI-GRAS en soirée, MERCREDI DES CENDRES en matinée et soirée, SAMEDI 24 février en soirée, DIMANCHE 25 en mat. et soirée — **DALBRET** BLANCHE de PAUNAC ? — **THEATRE de l'APOLLO** — **DREANT** HONORO, LEPRINCE, etc. — Du 28 Février au 4 Mars, la Troupe du Théâtre de la Porte-Saint-Martin dans l'Aiglon, Cyrano de Bergerac, la Dame aux Camélias, la Flambée.

MALADIES DE LA FEMME

LA METRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Exiger ce portrait.

Ce sont les Femmes atteintes de Métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la **Métrite,** la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'*Hygiénitine des Dames* (1 fr. 50 la boîte).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la *JOUVENCE de l'Abbé SOURY* à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir : **Métrite,** Fibromes, mauvaises suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du *Retour d'Age,* Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** toutes Pharmacies : 4 francs le flacon; 4 fr. 60 franco; les 3 flacons franco gare contre mandat-poste 12 francs adressé Pharmacie Mag. **DUMONTIER,** à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)

POSTES aux. dem. employée bien au courant postes, télégr. S'ad. 8, bd de Talence.

BONNES MECANICIENNES, 43 bis, rue d'Alzon, 3 fr. 50 à 6 fr., suivant aptitudes.

A VEND. ½ bques et ¼ bques. PEILLON, tonnelier à Vayres. Machine à écrire visible, très bon état, à vendre. Dubertrand, 7, rue Scaliger, 7, Bordeaux.

Achète Bouteilles Toutes sortes, plus haut cours. JEAN, 137, rue du Tondu, Bdx.

VENTE APRÈS DÉCÈS Par le ministère de **Me A. BARINCOU** Commre-Priseur, 76, cours de Tourny, 76.

Le jeudi 22 février 1917, à 1 heure ½ de l'après-midi, dans l'Hôtel des Ventes sis à Bordeaux, 7, rue Voltaire, 7,

Il sera vendu :

Chambres à coucher noyer et bambou, salle à manger style Louis XVI, tables, chaises, fauteuils, vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, vin en bouteilles, etc., etc

Au comptant, 5 %.

Moteurs électriques Force, Lumière **M. FONTANAUD** 91bis rue Ste-Croix, Bordeaux. Spécialité de Rebobinages tous systèmes, continu, altern. VENTE, ACHAT, LOCATION Téléphone 509

Anglo-Franco-Academy Ecole de langues, sténo-dactylo, comptabté, solfège, piano, violon, 139, cours Victor-Hugo, Bordeaux

RIDEAUX TOLE ONDULÉS VOLETS, PERSIENNES FER, RIDEAUX LAMES BOIS, Monte-Charges, Monte-Plats. PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE. **SOCIÉTÉ GUTENBERG** 35 à 41, rue des Sablières.

POUR louer appartement ou propriété, trouver immeuble, commerce ou emploi, lisez la « Feuille d'Annonces », en vente dans tous les kiosques.

Tours de Cou, Boas et Etoles Marabout et Autruche. Assortiment et bon marché **MERCERIE MODÈLE** 121 Cours d'Alsace-Lorraine 121

PORTRAITS D'ENFANTS FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx. Grands Portraits primes.

AVIS

La Société d'Epargne des Retraites, dont le siège social est à Paris, 38, rue Blanche, porte à la connaissance de ses agents et sociétaires que M. Estampe n'appartient plus à aucun titre à son Administration et qu'il est sans pouvoir pour traiter à l'avenir des affaires de ladite Société, son mandat d'inspecteur lui ayant été retiré.

80 f l'he VIN NOUVEAU 80 f l'he 23, r. Peyronnet. VINICOLE NOUVELLE. **CIDRE** de Normandie pur jus extra, 45 fr. l'hecto.

A V terrain industr., raccordt voie ferrée. S'er 32, bd Talence

A VENDRE

1o MACHINE à imprimer, dite réaction, système Marinoni, format 114-145;

2o MACHINE à plier les journaux et brochures, système Caslon, quadruple colombier.

S'adresser à M. Castelvi, imprimeur, 51, rue Bayard, Toulouse.

180 f 225 litres franco dom., rougeextra. Guérin, rue Voltaire, Talence.

TEINTURE ET NETTOYAGE Usine LATASTE

J'achète bouteilles et meubles. P. Gardères, 24, chemin Clochard, 24, Talence

Achat de tout vestiaire, linge de toutes sortes, chaussures, meubles, laine, plume, outils, etc. FAUCHE, 41, rue Belleyme, Bx.

A V. Voiturette Richard-Brasier, joli torpédo 2 pl., spider, 8 HP, 2 c., ts acc., b. ét. de marche, 2,300. Ec. Veyssière, Montcaret (Dgne)

Vieux Journaux A VENDRE S'adresser 11, rue Guiraude, Bx.

Ucc. Bayle, LUXUEUSE SALLE A MANGER Affaire exceptionnelle. 43, cours d'Albret, Achète tous Meubles.

CHAUFFEUR AUTO dem. place. Ec. Pierre, 48, r. Pal.-de-Justice

CAMIONS AUTOMOBILES De 2 à 6 Tonnes. Les Meilleures Marques américaines **PIERCE - ARROW - PEERLESS - PACKARD SELDEN LOCOMOBILE** Les plus nombreuses références sur place. Arrivages bi-mensuels. DISPONIBLES EN STOCK, visibles au garage : **Camions SELDEN,** 3 1/2/4 1/2 tonnes. **Camions PACKARD,** 2/3 tonnes. **Carrossés, bâchés,** « types militaire » Se faire inscrire pour Livraisons rapides. Steamer attendu, parti de New-York : *Rochester,* avec **PEERLESS** 5/6 tonnes. Agents pour le Sud-Ouest : **F. GIRAUD & Cie,** *TOURNY-GARAGE,* 143, r. du Palais-Gallien, Bordeaux - Téléph. 32.91 28-93

MORUES PÊCHE 1916 POISSONS VERTS 500 grammes minimum fr. 178 les 100 kilos. POISSONS VERTS 1 kilogramme minimum fr. 188 les 100 kilos. EXPEDITIONS JOURNALIERES. Transport facturé. — Ecrire COMPTOIR GENERAL, 20, Cours du Chapeau-Rouge, 20, Bordeaux.

PLAIES Variqueuses Ulcères, Eczéma, Maladies de la Peau, dartres, herpès, vices du sang, plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement guéris, même en travaillant, par le nouveau **TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF**. Pour recevoir cette merveilleuse méthode GRATIS et FRANCO, écrire à M. A. PASSERIEUX (Ed I.), Spécialiste 46 Rue des Vanves, à BORDEAUX.

606 Syphilis, Blennorragies, Métrites 10, rue Margaux — Bordeaux

606 Voies urinaires GUÉRISON DE LA SYPHILIS contrôlée par l'analyse du sang. Clinique WASSERMANN, 28, rue Vital Caries, BORDEAUX. — Traitement en une séance des Rétrécissements, Ecoulements.

JE NE FUME QUE « LE NIL. »

Bureau des Domaines de Bordeaux 102, rue Sainte-Catherine, 102.

Vente d'issues et de Matériel

Mardi 27 février, 1917, à 10 heures, aux Magasins du Service des vivres, à Bordeaux, 11, rue Beck, il sera procédé par le Receveur des Domaines, à la vente aux enchères, en plusieurs lots, de : 60 qx m. pain de guerre manqué, 200 qx m. criblures de blé, 1 ql m. 20 balayures de son, 50 qx m. vieux sacs, 9,875 sacs divers, 134 fûts à huile, 675 caisses à conserves, 10 m. cubes fumier et 1,250 sacs divers.

Au comptant, 5 % en sus. Enlèvement immédiat.

Le Receveur des Domaines, BONNAL.

A VENDRE 1 camion 5 à 6 tonnes, 2 chevaux. — S'ad. Picou, 35, quai Bourgogne.

SCIEURS BOUVETEURS POUR CAISSES demandés 89, rue Dubourdieu.

JEUNE HOMME connaissant français, espagnol, belle écriture, demande emploi. — Ecrire rue des Bouviers, 3, Bienvenido.

ON DEMANDE pension pour fillette de Paris dans famille honorable ayant enfants. Près église Caudéran. S'adresser à Mme Martin, 21, rue Nicot, Bdx.

MOTEURS Transformation du gaz pauvre (charbon) à l'essence ou pétrole. Mise au point. Franc, 6, imp. Fenouil

Ouvriers en Cycle avec références, demandés, 80, rue de Soissons, Bordeaux, Maison BUREU

POINTEUR MAGASINIER et petit tour d'outillage demandés. Ecr. Vergnaud, Ag. Havas, Bx.

ON DEMANDE gouvernante pour deux fillettes 3 et 8 ans. Excellentes références exigées. Ecrire Besse, Agence Havas

ON DESIRE acheter auto 8/10 HP, état neuf. — Ecrire à MINOT, Agence Havas, Bordeaux

A VENDRE 3 à 4,000 pieds jolis chênes proximité gare. — Ecrire Luçon, Ag. Havas, Bordx.

VOIES URINAIRES

T. les jours 9 à 12 et 3 à 6 h. dim. et fêtes jusqu'à 12 h. Renseign. gratuits et p. correspond. Discrétion. INSTITUT SEROTHERAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux

Transports à Forfait Les Etabts J. Tajan-Larrieu et Cie informent le commerce qu'ils accepteront toutes marchandises à destination des Charentes jusqu'au jeudi 22 courant. TELEPHONE 42-36.

ON DEM. jeune fille p. magasin de journaux, 257, r. Judaïque

CAPITAUX demandés p. indie. Faire offres Rivier, Ag. Havas.

A V. jolie charrette état neuf, c. dépt. Lafon, 48, r. Courpon

Au Magasin Vert on demande des ouvrières et apprenties brodeuses et lingères. S'ad. au concierge, 7, r. Glacières

Bougies Macquaire Agent exclusif gros Sud-Ouest, A. AUGIS, 261, r. Judaïque, Bx.

ACHETERAIS grande propriété. Ecrire prix, détails Clarck, hôtel Périgord, r. Mautrec, Bordx.

ON DEMANDE jeune fille pour bureau, 83, cours d'Alsace.

ON DEM. apprent. modiste payée de suite, 12, passage Sarget.

Bouillie de Montpellier CUPRIQUE MOUILLANTE **Bouillie Billault insecticide** LIVRAISON IMMEDIATE 3 bis, rue Chapelle-St-Jean, Bx.

TRES BON COMPTABLE connaissant travail minoterie demandé. Ec. Geny, Ag. Havas, Bx.

ON DEMANDE un ouvrier pour vélo, ouvriers pour auto, tourneurs ou ajusteurs. — COUTHEILLAS, Garage Tourny, à LIBOURNE.

Ouvrier mécanicien demandé Garage r. Donissan, bien payé.

A V. INSTALLATION COMPLÈTE MACHINES-OUTILS A BOIS d. vaste atelier. Adr. inal.

Société d'Electricité du Taillan Daurat, Miqueau & Cie En Commandite par Actions

Les porteurs d'actions qui n'ont pas touché les coupons no 3 st priés de les présenter ss retard au siège social, au Taillan

L. BIAIS, 16, rue Raze, 16. Manutention, Camionnage. Entrepôts libres. Téléph., 1.445

Pourquoi n'achetez-vous pas de machine à écrire ? **Parce que** vous ne savez laquelle acheter ? Voyez à l'Inter-Office, 52, allées Tourny, tél. 9.61, où vous trouverez mach. neuves, reconstruites et occ. ttes marq. conn. garanties

BRODERIES pour ROBES P. Serveaux, 35, pl. P.-Berland, Bx. Jours mécaniques

ON dem. une bonne vendeuse et une bonne ouvrière pour faire des képis. Chapellerie J. Chataigner, 165, r. Ste-Catherine.

A V. Très beau carrossier rouan, 1m65, brill. actions, bien attelé et monté, doux et sage. — Manège, 10, rue Turenne, Bordx.

CHARRETIER dde. Bons appoint. Scierie Daurat, Le Taillan, pr. Bx

ON DEM. garçon 14 a. p. magas. 67, cours d'Alsace-Lorraine.

CIDRE vieux ext. pur jus, 40f l'hecto. Ferré, à Pessac.

Achèterais grande cisaille ou rogneuse à papiers, 1, r. Sullivan

Achetr pressé muids, pipes châtaig., chêne, m. mauv. ét. Fouch, Hs

DEMANDE p. campagne servante sér. Réf. Ec. Carvès, Ag. Havas

ON DEMANDE jeunes filles ou jeunes femmes bonnes vendeuses, connaissant l'épicerie. S'ad. 13, cours Gambetta, Talence

A V. AUTO MORS 12 HP 1913, tr. b. limousine, 5 roues interchangeables, état neuf, b. occasion. Pr. s'ad. GUILLEMOT, 50, rue du Château-d'Eau, Bdx.

ON dem. camionn.-livreur conn. naiss. ville et banlieue. Epicerie gros, 15, r. des Menuts, Bx.

ON dem. grand coffre-fort et meubles bureaux. Offrir à Nicot, 26, rue Tombe-l'Oly, Bdx.

BARS, CAFÉS. Vin blanc Langoiran, 240 fr. la barr. nu, pris propriété. Ecr. Cacteuil, Havas.

Bureau à 1er centre, pr. Bourse, 3 pièces entresol, eau, gaz, électr. Ecr. Notron, Ag. Havas.

Sulfate de cuivre, 100 tonnes 98 %, d'Angleterre, 235 fr. les 100 kilos rendu caf Bx. Ecr. Jones, 12, c. du Chapeau-Rouge, Bx

Vve guerre perdu porte-monn. cont. croix de guerre et Lorraine, argent, feuille allocation. Rapp. Forges du S.-Ouest. Réc.

Mme MIRKA reçoit t. l. j., 10, r. Cdant-Arnould, Bx

Suis achet. vins de lies, vins avariés rouge, bl. Pressé. Feuil, Hav

GARÇON COIFFEUR demandé, 43, cours d'Espagne, 43, Bdx.

PERDU Paradis, V.-Hugo à Vital-Carles. Rapp. 13, r. Saige. Réc.

Perdu Foncière 1913, hall de la Trésorerie. Prière rapp. Mme Camps, r. Ste-Catherine, 131. Réc.

Perdu samedi par petit employé, par les quais, pris tram, portefeuille avec cert. somme et récépissés ch. de fer. Rapporter Claverie, rue des Glacières, 9.

Trouvé r. Ste-Catherine, boucle d'oreille. S'adr. Mme Brisson, 147, rue Fondaudège, Bordx.

MM. CHANVRIL Frères recevront le 23 courant un nouveau convoi de chevaux de trait-labour, Rue Lecocq, 37, Bx.